

LE PROJET DE CODE PÉNAL DEVANT LES DÉPUTÉS

Boudjemaa : «ferme volonté de lutter contre les crimes graves»

P3



GROUPE SERPORT

60 milliards DA pour moderniser les ports

P2

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

**Le Général Maach Nouredine nouveau
Directeur central de la Sécurité de l'Armée**

P3

IRAN-USA

**Téhéran dément la reprise
prochaine des négociations**

P11

HAUT CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE NATIONALE À L'ÉTRANGER

L'expertise algérienne à l'étranger appelée à contribuer au développement du pays

Pr. Elias Zerhouni, coordonnateur du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, a salué l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de réunir les compétences scientifiques algériennes pour les associer au développement du pays, présentant à cette occasion un rapport d'activité accompagné d'un dossier résumant les efforts fournis ainsi qu'une feuille de route pour les douze prochains mois.

Lors de l'audience accordée, dimanche, par le président de la République aux membres du Conseil, le Pr Zerhouni a remercié le président de la République d'avoir pris cette initiative, affirmant que les réactions ont été "très positives" au sein du Conseil ainsi qu'auprès des experts, scientifiques et ingénieurs à travers le monde désireux d'y adhérer. "Nous en avons discuté et je vous dis franchement, la réaction a été très positive. D'abord au niveau du Conseil, mais aussi de toute la communauté d'experts, de scientifiques et d'ingénieurs à travers le monde. Je reçois énormément de communications de gens qui veulent faire partie de cette initiative que vous avez lancée", a-t-il dit à l'adresse du président de la République, tout en remerciant, également, le ministre de l'Enseignement supérieur pour son aide.

Revenant sur la genèse des travaux, il a rappelé qu'après le lancement de l'initiative le 28 juin dernier, le groupe a choisi de ne pas attendre la publication du décret pour se réunir, tenant une réunion d'organisation le 4 août. "On vit à l'étranger, mais nous ne sommes pas étrangers. Nous sommes Algériens avant tout. Nous avons tous vécu des carrières différentes, mais on fait partie de ce pays et nous voulons contribuer à son développement", a-t-il soutenu. Le Pr Zerhouni a, ensuite, exposé trois principes retenus, assurant qu'"aucune initiative du Conseil ne peut se faire dans l'isolement ou sans coopération bilatérale avec les collègues nationaux", tout en insistant sur la nécessité de "rassembler la communauté algérienne qualifiée à l'étranger pour constituer un vivier plus grand". Il a également plaidé pour "une attitude de responsabilité vis-à-vis des priorités nationales".

Pour sa part, le président Tebboune a indiqué que le niveau de développement actuel en Algérie appelle la contribution de ses scientifiques où qu'ils se trouvent pour permettre au pays de se propulser là où il mérite d'être. "C'est un grand honneur pour moi de vous rencontrer. Vous êtes l'élite de l'élite du pays dans tous les domaines", a dit le président de la République en recevant, dimanche au siège de la Présidence de la République, les membres du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, soulignant que "le niveau de développement actuel en Algérie appelle la contribution de ses scientifiques, où qu'ils se trouvent, pour passer, ensemble, à une nouvelle étape, si Dieu le veut". "Le pays se développe grâce à ses enfants et à ses diplômés universitaires", a ajouté le président de la République, rappelant que l'Algérie est "un pays très jeune comparé à l'Europe, puisque les jeunes de moins de 40 ans représentent plus de 70% de la population". "Ce que nous sommes en train de semer va tenir au moins une vingtaine ou une trentaine d'années pour permettre à l'Algérie de se propulser là où elle mérite d'être, par rapport à l'ambition de ses enfants", a conclu le président de la République.

R.N

GROUPE SERPORT

60 milliards DA pour moderniser les ports

Le Groupe des services portuaires œuvre conformément à une stratégie reposant sur la modernisation et l'extension des infrastructures portuaires, la numérisation des procédures, le renouvellement des équipements ainsi que le renforcement de la coordination entre les différents intervenants de la chaîne logistique.

Le Groupe des services portuaires "Serport" met en œuvre un programme d'équipement et de modernisation des ports, doté d'une enveloppe financière globale estimée à 60 milliards de DA au titre de l'année 2025-2026, visant à accroître la productivité et à réduire les délais de traitement des navires, a indiqué, lors de son passage hier sur les ondes de la Radio algérienne, le président-directeur général du groupe, Ali Boulaaras. Il a précisé que l'enveloppe financière est destinée à l'acquisition de nouveaux équipements afin d'améliorer la productivité des ports et de réduire les délais de traitement des navires.

Le Groupe des services portuaires œuvre conformément à une stratégie reposant sur la modernisation et l'extension des infrastructures portuaires, la numérisation des procédures, le renouvellement des équipements ainsi que le renforcement de la coordination entre les différents intervenants de la chaîne logistique, a-t-il encore assuré.

S'agissant des projets d'extension portuaire, M. Boulaaras a fait savoir que les travaux d'extension du port d'Arzew (quai n°5) ont atteint un taux d'avancement de 61 %, sur une superficie estimée à 55 hectares, précisant que la réception du projet est prévue en 2027.

Concernant le port d'Annaba, il a expliqué que le principal projet consiste en la réalisation d'un quai métallique d'une longueur de 1 600 mètres et d'une profondeur de 16 mètres, capable de traiter jusqu'à 10 millions de tonnes de phosphate par an. Le taux d'avancement des travaux a atteint 55 %, tandis que la réception du projet est prévue pour mars 2027. Il a ajouté que ce projet permettra d'accueillir des navires d'une capacité comprise entre 80 000 et 90 000 tonnes et d'augmenter les capacités d'exportation du port de 10 millions de tonnes par an, tout en contribuant à la création de 5



000 à 10 000 emplois directs et indirects. Concernant le port de Djen Djen, le PDG de Serport a indiqué que les études techniques relatives à la réalisation d'un nouveau bassin d'une profondeur de 20 mètres et de nouvelles aires de stockage d'une superficie estimée à 122 hectares ont été achevées. Ce projet permettra d'accueillir des navires de nouvelle génération d'une capacité allant jusqu'à 24 000 conteneurs et de renforcer le rôle du port en tant que pôle logistique régional pour les opérations de transbordement (« transit ») à destination des ports nationaux et africains. Il a également indiqué que le port d'Alger connaît, à son tour, plusieurs opérations de réhabilitation des quais, notamment les quais 18, 19 et 21, dont les travaux de réhabilitation ont été achevés pour une enveloppe financière de 6 milliards de DA, ainsi que le quai n°8, dont les travaux sont également achevés. Le taux d'avancement des travaux de réhabilitation du quai n°17 a, quant à lui, atteint environ 50 %, tandis que les études relatives au réaménagement des quais 17, 22, 23, 24 et 25 se poursuivent.

Concernant la réorganisation du réseau portuaire, M. Boulaaras a expliqué que l'orientation retenue consiste à attribuer à chaque port une spécialisation correspondant à sa situation géographique, à ses capacités et à son environnement économique, afin d'assurer une meilleure répartition des activités et d'améliorer la productivité. Il a précisé que cette démarche a débuté avec le port de Mostaganem, auquel a été confiée la mission d'accueillir les importations et les exportations des entreprises publiques. Dans ce cadre, il a indiqué que le port de Mostaganem a récemment bénéficié d'une plateforme moderne de stockage des conteneurs d'une capacité de 10 000 conteneurs. Une opération d'équipement d'une aire de stockage supplémentaire, d'une superficie de cinq hectares, a également été lancée, tandis que des études sont en cours pour la réalisation d'un troisième bassin permettant d'accueillir des navires de plus grande taille.

Synthèse : A.C

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA RAGE

15 décès enregistrés chaque année en Algérie

Le directeur de cabinet du ministère de la Santé, Hadji Maâti Khelil Reda, a présidé, hier à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la rage, célébrée chaque année le 28 septembre, une cérémonie commémorative placée sous le slogan "la rage : une seule santé, zéro décès", ainsi que sous le slogan national "Ensemble pour éradiquer la rage d'ici 2030". Le ministre de la Santé a souligné, dans un discours lu en son nom par le directeur de cabinet, que la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la rage constitue une étape importante pour renouveler l'engagement à poursuivre les efforts nationaux visant à prévenir et combattre cette maladie, à renforcer la sensibilisation à ses risques et à ses répercussions sur la santé publique, ainsi qu'à mobiliser les différentes parties concernées et à promouvoir les comportements préventifs auprès des citoyens. Concernant la situation nationale, le ministre a indiqué que la rage demeure endémique en Algérie,

précisant que le pays enregistre en moyenne 15 décès humains par an, dont plus de 40 % concernent des enfants âgés de moins de 15 ans. Il a insisté sur la nécessité de poursuivre et de renforcer les mesures de prévention et de lutte, notamment à travers la vaccination efficace des animaux, la prise en charge rapide et appropriée des personnes exposées à des morsures, ainsi que la mise à disposition d'un traitement préventif après exposition. Le ministre a également souligné que l'Algérie déploie depuis plusieurs décennies des efforts continus pour lutter contre la rage. Il a rappelé, à ce titre, plusieurs acquis, notamment la création d'une commission multisectorielle chargée de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles de l'animal à l'être humain, ainsi que le maintien d'un comité d'experts chargé de la prévention et de la lutte contre la rage. Il a également évoqué la mise à disposition gratuite de vaccins sûrs et efficaces,

l'adoption de protocoles uniformisés de prise en charge et la formation continue des professionnels de santé.

Le ministre de la Santé a par ailleurs indiqué que son département, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a élaboré le Plan stratégique national multisectoriel de prévention et de lutte contre la rage pour la période 2023-2027, conformément à la stratégie mondiale visant à éliminer, d'ici 2030, la rage humaine transmise par les chiens. Selon lui, la réalisation de cet objectif nécessite la conjugaison des efforts des différents secteurs et organismes concernés, ainsi que le renforcement de la coordination et de la coopération, parallèlement à l'implication active de la société civile et des citoyens dans les efforts de prévention et de lutte contre cette maladie.

A.C

MARSEILLE - ALGER

Corsica Linea annule les traversées des 29 et 30 septembre

La compagnie maritime française Corsica Linea a annoncé, hier dimanche, l'annulation de deux traversées entre Marseille et Alger en raison d'un mouvement de grève interne. Dans un communiqué, la compagnie précise que la liaison Marseille-Alger prévue mardi 29 septembre, ainsi que le trajet Alger-Marseille programmé mercredi 30 septembre, à bord du Jean Nicoli, ne seront pas assurés.

« Suite à un mouvement social national et à un préavis de grève interne », ces deux traversées ont été annulées, indique Corsica Linea, qui as-

sure régulièrement des liaisons maritimes entre la France et l'Algérie.

La compagnie a indiqué avoir lancé des campagnes d'information par SMS et courrier électronique afin d'avertir les passagers concernés par ces annulations. Elle n'a toutefois pas précisé, à ce stade, les modalités prévues pour les voyageurs ayant déjà réservé leurs billets, notamment concernant leur remboursement ou leur éventuel transfert vers d'autres traversées.

Corsica Linea fait partie des principales compagnies maritimes assurant des liaisons régulières

entre la France et l'Algérie, aux côtés notamment de GNV et d'Algérie Ferries.

Ces perturbations interviennent dans un contexte de tension sociale dans le secteur maritime à Marseille. Le syndicat CGT des marins de Marseille a déposé un préavis de grève de 48 heures, reconductible, pour contester un projet d'affrètement du Massilia, navire de la compagnie La Méditerranée, qui assure notamment des liaisons entre la Corse et le port de Marseille.

R.N

LE PROJET DE CODE PÉNAL DEVANT LES DÉPUTÉS

Boudjemaa : «ferme volonté de lutter contre les crimes graves»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a présenté hier lundi après-midi devant l'Assemblée populaire nationale (APN) le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-156 portant Code pénal. Le texte prévoit notamment le recours à la peine de mort pour trois catégories de crimes, liés aux incendies volontaires, à certaines formes de destruction de biens et à l'enlèvement d'enfants accompagné de violences particulièrement graves.

Présenté comme un renforcement de la réponse pénale face à des infractions considérées comme particulièrement graves, le projet de loi traduit, selon M. Boudjemaa, « la ferme volonté politique des hautes autorités du pays de lutter contre les crimes graves qui se sont largement propagés ces dernières années ».

Le premier volet concerne les incendies volontaires visant les espaces forestiers et agricoles. Le projet prévoit la peine de mort pour toute personne qui met délibérément le feu aux forêts, bois ou champs, qu'ils soient plantés ou non, ainsi qu'aux arbres ou aux sections de bois. Sont également concernés les bois entreposés en tas ou en stères à l'intérieur des forêts.

Le ministre a expliqué cette disposition par l'évolution, relevée ces dernières années par les enquêtes judiciaires et sécuritaires, des modes opératoires utilisés dans les incendies, notamment ceux qui touchent les massifs forestiers. Il a évoqué leurs conséquences sur les populations, les biens et l'environnement, estimant que certains actes seraient commis sous « incitation étrangère ». Le deuxième cas prévu par le projet concerne l'incendie volontaire de biens publics ou privés lorsqu'il est commis sur incitation ou au profit d'un Etat ou d'une partie étrangère, dans le cadre notamment des infractions de trahison et d'intelligence avec un Etat étranger, ou au sein d'un groupe criminel organisé.

La peine capitale est également envisagée lorsque ces actes portent atteinte à la sécurité et à l'ordre public, à l'unité nationale, à la stabilité des institutions et à leur fonctionnement normal, à l'économie nationale, ou lorsqu'ils entraînent des dommages à l'environnement et à l'équilibre écologique, ainsi qu'aux ressources forestières, végétales, animales ou agricoles.

Le projet entend par ailleurs renforcer la protection pénale des enfants. Il prévoit la peine de mort



pour l'enlèvement d'un enfant, quelle que soit la méthode employée, lorsque le crime est accompagné de torture, d'agression sexuelle et/ou de mutilation. Cette disposition s'appliquerait indépendamment de toute autre peine prévue par la législation en vigueur. Selon le ministre de la Justice, le renforcement des sanctions vise à faire face à la recrudescence de ces infractions et à renforcer la protection des enfants. Le texte entend ainsi, selon ses promoteurs, assurer à la fois une dissuasion générale et particulière et consolider le dispositif législatif de protection de l'enfant. Au-delà de ces trois catégories de crimes, le projet prévoit des sanctions contre les personnes qui fi-

nancent, incitent ou participent à la commission de ces actes, y compris au moyen des plateformes de réseaux sociaux.

Autre disposition importante : les personnes condamnées pour les faits relevant des incendies visés par le projet ou pour les atteintes contre les enfants concernées ne pourraient pas bénéficier des circonstances atténuantes prévues par le Code pénal.

Présenté dans un contexte marqué, selon le ministre, par une évolution préoccupante de certaines formes de criminalité, le projet de loi propose ainsi de durcir substantiellement la réponse pénale pour des faits considérés par les autorités comme portant

Sid Ali

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Le Général Maach Nouredine nouveau Directeur central de la Sécurité de l'Armée

Au nom du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a présidé, hier lundi, la cérémonie officielle d'installation du Directeur central de la Sécurité de l'Armée, le Général Maach Nouredine, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN) : "Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a présidé, ce lundi 28 septembre 2026, la cérémonie officielle d'installation du Directeur central de la Sécurité de l'Armée, le Général Maach Nouredine", précise la même source. Le Général d'Armée Saïd Chanegriha a déclaré :

"Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 22 septembre 2026, j'installe officiellement le Général Maach Nouredine, dans les fonctions de Directeur central de la Sécurité de l'Armée, en remplacement du Général Abbas Ibrahim".

"A cet effet, je vous ordonne de travailler sous son autorité, de suivre ses ordres et d'exécuter ses instructions, dans l'intérêt du service, en application des règlements militaires en vigueur et des lois de la République, et en faisant montre de fidélité aux sacrifices de nos vaillants Chouhada et aux valeurs de notre glorieuse Révolution", a-t-il ajouté.

Cette occasion a constitué "une opportunité pour le Général d'Armée pour donner aux cadres de la Direction, un ensemble d'instructions et d'orientations, en vue de fournir davantage d'efforts dévoués dans l'accomplissement des missions qui leurs sont assignées avec toute la rigueur et la persévérance requises", ajoute le MDN.

A l'issue, le Général d'Armée "a supervisé la cérémonie de signature et d'approbation du Procès-verbal de passation de consignes", conclut la même source.

R.N

Révision de la loi d'orientation agricole

La filière céréalière au cœur des priorités

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Sid Ali Khaldi, a souligné, dans une allocution prononcée hier à Alger à l'ouverture de sa rencontre avec les directeurs des services agricoles au niveau des wilayas, dans le cadre des préparatifs pour la saison agricole 2026-2027, l'importance de la révision de la loi d'orientation agricole, récemment ordonnée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, estimant qu'elle marquera un "tournant" dans le secteur. "La révision de la loi d'orientation agricole, qui associera l'ensemble des acteurs concernés, marquera, sans nul doute, un tournant dans le secteur, permettant de s'adapter aux évolutions en cours dans le domaine agricole", soulignant que "la filière céréalière est au cœur de cet enjeu, car elle représente la base de l'alimentation des Algériens tout en pesant sur la facture d'importation", a-t-il précisé. "Chaque quintal produit est un quintal de moins importé, mais surtout une devise économisée, un revenu décent généré pour nos agriculteurs et des emplois supplémentaires créés pour nos enfants", a-t-il encore soutenu.

Selon lui, il s'agit d'un "enjeu de souveraineté" qui exige la mobilisation de tous les moyens nécessaires pour accompagner les agriculteurs et les producteurs et les encourager à augmenter la production et le rendement, a insisté le ministre, soulignant que l'Algérie a tout le potentiel pour relever ce défi : de vastes étendues de terres fertiles, une expertise agricole et un encadrement administratif et technique dans chaque wilaya et chaque commune, et des instituts de recherche développés. Evoquant les objectifs de la nouvelle saison agricole, M. Khaldi a notamment cité l'élargissement des superficies cultivées en céréales, l'introduction de nouvelles variétés de blé et l'élaboration de la carte agricole.

Par ailleurs, le ministre a souligné l'importance de mobiliser pleinement les efforts pour assurer la réussite de la campagne agricole 2026-2027, tout en garantissant et en renforçant l'accompagnement des agriculteurs et en leur accordant toutes les facilités nécessaires. Il a insisté sur la nécessité de soutenir les agriculteurs à travers le conseil et l'accompagnement technique, afin d'assurer la réussite de

cette nouvelle campagne, notamment la campagne de labour et de semis.

Il a précisé que les principaux objectifs fixés consistent notamment à élargir les superficies consacrées aux céréales, à introduire de nouvelles variétés de blé et à élaborer la carte agricole des différentes régions du pays, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui mettent l'accent sur la mise en place d'une politique agricole nationale fondée sur une cartographie scientifique précise.

Abordant la question du foncier agricole, il a relevé l'existence de « vastes superficies agricoles qui restent chaque année en friche, ce qui constitue un volume inacceptable ». Dans ce contexte, il a annoncé le lancement d'un recensement exhaustif des terres inexploitées et leur intégration au système national de données agricoles, selon une approche progressive et équitable, accompagnée de mesures d'accompagnement et d'encouragement des investisseurs, notamment dans le Sud.

R. N.

L'APN REPREND SES TRAVAUX AUJOURD'HUI

Le projet de loi portant Code pénal examiné en plénière

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux, aujourd'hui, en séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi modifiant et complétant la loi portant Code pénal, indique dimanche un com-

munié de cette institution législative. L'ordre du jour de la séance comprend "la présentation du projet de loi, suivie des interventions des présidents des groupes parlementaires, avant de donner la parole au

représentant du Gouvernement pour répondre aux questions des députés", précise la même source. L'APN poursuivra également ses travaux jeudi prochain, lors d'une séance plénière consacrée à "la présentation du projet de loi portant

approbation de l'ordonnance n° 26-01 portant Code de justice militaire, puis à son vote, ainsi qu'au vote du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-156 portant Code pénal", conclut le communiqué.

R.N

Economie

MISE EN PLACE D'UN GUICHET UNIQUE Vers la simulation de l'investissement

Le président de la République a présidé mercredi dernier une réunion consacrée à la finalisation du décret présidentiel portant sur la mise en service du guichet unique qui doit prendre, selon l'ultimatum du chef de l'Etat, prendre effet, fin septembre courant. Intervenant ce dimanche sur les ondes de la Radio algérienne, l'expert financier, Idir Saci, est revenu sur le sujet expliquant que « cette mise en service du guichet unique est faite pour, stimuler l'investissement ». L'invité du jour, de la chaîne 3, de la Radio Algérienne, a expliqué que l'entrée en vigueur du décret présidentiel intervient suite à une évolution de l'idée du traitement de l'investissement en Algérie, avec la création de l'Agence Algérienne de promotion de l'Investissement (AAPI), qui représentait une étape pour la clarification de l'objectif et des garanties que l'Algérie présente aux investisseurs tant étrangers que locaux. Et d'ajouter que des efforts ont été consentis pour répondre au besoin de transparence, pour plus de clarification, à travers des canaux garantissant cette transparence quant aux centres décisionnels. L'expert estime que la priorité est donnée au foncier industriel dont la décision est revenue, après plusieurs arbitrages, au wali avec un rôle actif de AAPI. « Nous sommes, en effet, arrivés à notre cap qui est de donner de l'efficacité dans la prise de décision en matière du traitement de l'investissement », a-t-il soutenu. « Le Conseil d'administration de l'AAPI se compose désormais des secrétaires généraux des ministères et des décideurs par décrets présidentiels tels que les ministères de l'Industrie, de l'Agriculture, des Finances, et d'autres en rapport avec le permis de construire et l'environnement etc.. », a précisé l'expert Saci. L'objectif, selon lui, est une décision rapide et délégation du pouvoir décisionnel accéléré et direct dans un contexte où les départements ministériels communiquent directement entre eux. Cette entrée unique permet, d'après l'invité, une amélioration de l'information et une visibilité meilleure du fait de la réunion de plusieurs départements au sein de l'AAPI et, à moyen terme, permettre de redéfinir le rôle de l'AAPI dans un volet stratégique.

Source : Radio algérienneternationaux, conclut le communiqué.

JOURNÉE MONDIALE DU TOURISME

Le rôle de l'IA dans le développement du secteur en débat

La mise en avant du rôle de la numérisation et de l'intelligence artificielle (IA) dans le développement du tourisme, ainsi que la valorisation du patrimoine culturel et naturel local, ont été au centre des activités organisées, dimanche, dans plusieurs wilayas de l'ouest et du sud-ouest du pays, à l'occasion de la Journée mondiale du tourisme, célébrée le 27 septembre de chaque année.



A Sidi Bel-Abbès, la bibliothèque centrale du pôle universitaire de l'Université "Djillali-Liabès" a abrité une manifestation scientifique et interactive placée sous le slogan : "L'agenda numérique et l'intelligence artificielle pour repenser le tourisme". Organisée en coordination entre la direction du Tourisme et de l'Artisanat et l'université, sous la supervision du wali, Kamel Hadji, cette manifestation a été marquée par des communications consacrées à l'utilisation de l'IA pour renforcer l'attractivité touristique. Des étudiants et des diplômés de l'université ont également présenté plusieurs programmes, applications et plateformes intelligentes visant à valoriser le patrimoine et à améliorer la gestion des services touristiques, dans la perspective de les accompagner dans la création de start-up et de microprojets susceptibles de contribuer au développement de l'économie locale. Dans la wilaya de Mascara, les activités organisées à cette occasion ont permis de mettre en évidence le rythme "accéléré" de la numérisation du secteur, notamment à travers la généralisation des services numériques destinés aux établissements hôteliers et aux agences de voyages, ainsi que la mise en place d'une carte et d'une plateforme numériques dédiées aux artisans. Des vidéos promotionnelles consacrées aux sites emblématiques de la wilaya ont également été projetées, notamment celles mettant en valeur le patrimoine historique lié à l'Emir Abdelkader. Un défilé d'habits traditionnels a, par ailleurs, été organisé, ainsi qu'une cérémonie en l'honneur de plusieurs acteurs du secteur.

A Saïda, le wali, Amoumene Mermouri, a présidé une cérémonie de remise de cartes professionnelles à cinq guides touristiques, dans le cadre des festivités organisées au Centre de développement des compétences d'Algérie Télécom, sous le même slogan mondial. La manifestation a également été marquée par une exposition de produits du patrimoine et la présentation de modèles d'applications intelligentes, ainsi que par des communications de enseignants et de chercheurs consacrées à l'utilisation des technologies modernes pour promouvoir et faire connaître la destination touristique locale. Dans la wilaya de Tiaret, la forêt de loisirs urbains "Le Radar" a accueilli des activités promotionnelles consacrées aux sept circuits touristiques agréés de la wilaya, avec la participation des secteurs de l'environnement, des forêts et de la culture. L'accent a notamment été mis sur le tourisme forestier et agricole, à travers les offres présentées par les agences privées pour la saison automnale. Une randonnée pédestre a également été organisée dans la forêt de Guezoul, permettant de faire découvrir plusieurs sites archéologiques, notamment la khelwa (grotte) d'Ibn Khaldoun et les monuments funéraires des "Djeddars", tout en soulignant l'importance de leur protection et de leur valorisation en tant que ressources susceptibles de contribuer à la création de richesses. Dans la wilaya d'El-Bayadh, le secteur du tourisme et de l'artisanat a élaboré un programme comprenant notamment une exposition consacrée à l'artisanat et aux habits traditionnels. Des guides touristiques agréés ont reçu leur carte, à l'issue d'une formation organisée en coordina-

tion avec le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels. Une sortie de découverte de plusieurs monuments archéologiques et historiques a également été organisée, notamment vers la Zaouïa des Almohades, dans la commune de Roggassa, dans le but de promouvoir le tourisme dans la région. A Béchar, la manifestation consacrée à l'artisanat et au tourisme s'est clôturée à la place de la République, au centre-ville, avec la participation d'environ 60 exposants, parmi lesquels des artisans, des agences touristiques et des établissements hôteliers. Des certificats d'agrément ont également été remis à 12 guides touristiques. A cette occasion, il a été annoncé l'organisation, mercredi prochain, d'une journée d'étude à l'Université "Tahri-Mohamed", consacrée à l'approfondissement des discussions sur l'impact de la numérisation et de l'intelligence artificielle dans la promotion de la destination touristique de la Saoura. A Tindouf, les célébrations ont été marquées par l'organisation de concours dans les domaines de la gastronomie, de l'habillement et de l'artisanat traditionnels. Des sessions de formation gratuites ont également été lancées à la Maison de l'artisanat du quartier Moussani, afin d'initier les jeunes aux métiers de la couture, de la fabrication de bijoux et d'objets en argent, ainsi qu'à la confection de pâtisseries, dans le but de préserver ces métiers et d'assurer leur transmission aux générations futures. A cette occasion, le jeune Mohamed Rahal a remporté le premier prix du meilleur film promotionnel consacré au tourisme local pour son œuvre intitulée "Retour aux racines".

R.E

ILLIZI

Plus de 200 guides touristiques régularisés

Plus de 200 guides touristiques dans la wilaya d'Illizi ont été régularisés et des cartes professionnelles ont été délivrées à certains d'entre eux, dans le cadre d'une opération nationale, a indiqué, hier, la Direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) de la wilaya. Le DTA, Mohamed Ali Ouidène, a expliqué que cette opération nationale avait été lancée depuis la wilaya d'Illizi, en tant que wilaya pilote, et que la régularisation de la situation de ces guides constituera une «valeur ajoutée» pour le secteur touristique dans la wilaya.

Des cartes professionnelles ont été remises à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du tourisme, présidée par le wali d'Illizi, Ahcène Khaldi, et qui a englobé plusieurs points, dont la visite d'un projet d'hôtel à l'entrée nord d'Illizi, actuellement à 70% de réalisation et livrable au mois d'avril prochain. Cet éta-

blissement, dont les différentes structures ont été inspectées par la délégation de wilaya, contribuera à renforcer la capacité d'accueil hôtelière de la wilaya. Le programme de célébration de la journée du tourisme a comporté aussi la tenue d'un salon de l'artisanat au centre de l'artisanat "Daoudi Souana", au quartier El-Wiam, avec la participation de plusieurs artisans, dans le but de valoriser la diversité des produits artisanaux de la wilaya.

R.E



BATNA

Lancement "prochain" des travaux de construction de 26 terrains de sport de proximité



Les travaux de construction de 26 terrains de sport de proximité seront "prochainement" lancés dans la wilaya de Batna, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Le responsable du service des équipements et de l'investissement au sein de cette direction, Salim Kadri, a déclaré à l'APS qu'un montant de 200 millions de dinars a été alloué à cette importante opération dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour l'année

2026. Les choix des terrains d'implantation ont déjà été choisis en attendant la finalisation des procédures d'usage et l'installation des chantiers, selon la même source qui a précisé que 5 terrains de proximité seront construits au chef-lieu de wilaya et le reste réparti sur plusieurs communes, y compris dans les zones éloignées.

M. Kadri a ajouté que tous ces terrains "devraient être réceptionnés" avant la fin de l'année en cours, le délai de réalisation étant fixé "entre 30 et 40 jours".

Le même responsable a également rappelé

que les travaux de construction de 14 autres terrains de proximité, financés sur le budget de la wilaya à hauteur de 103 millions de dinars, sont actuellement en cours dans plusieurs communes et devraient être achevés en octobre prochain.

L'objectif de la réalisation de ces terrains est de mettre à la disposition des habitants, notamment des jeunes et des enfants, des espaces adaptés à la pratique sportive et aux loisirs au sein des cités d'habitation des différentes communes, favorisant ainsi une occupation saine et utile du temps libre.

EHU D'ORAN

Rencontre sur la chirurgie thoracique mini-invasive avec la participation de 300 spécialistes

Plus de 300 médecins et spécialistes issus de différentes wilayas du pays, ainsi que des experts internationaux étrangers, participent aux premières journées internationales de chirurgie thoracique mini-invasives, organisées à partir de dimanche et durant deux jours par l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) "1er Novembre 1954" d'Oran, avec pour objectif d'échanger les expériences et de prendre connaissance des dernières techniques utilisées dans ce domaine. Placée sous le thème "La chirurgie thoracique mini-invasive en Algérie : avancées actuelles et perspectives", cette manifestation scientifique est organisée en coordination avec l'Association algérienne de chirurgie endoscopique et en collaboration avec la Faculté de médecine d'Oran, avec la participation de médecins et spécialistes de différentes wilayas du pays, ainsi que d'experts de Turquie, du Canada, d'Egypte, de Libye, de Tunisie, d'Allemagne et de France.

Cette rencontre vise à renforcer les échanges de connaissances et d'expériences et à prendre connaissance des dernières techniques et évolutions dans le domaine de la chirurgie thoracique mini-invasive, selon les organisateurs.

Le chef du service de chirurgie thoracique de l'EHU "1er Novembre 1954" d'Oran, le professeur Rachid Kacimi, a indiqué que cette rencontre constitue "une grande opportunité pour échanger les expériences et tirer profit des différentes pratiques dans le domaine de la chirurgie thoracique mini-invasive".

Le programme du séminaire comprend plusieurs axes scientifiques portant sur la situation de la chirurgie thoracique mini-invasive en Algérie et les perspectives de son développement, ainsi que sur l'état de la chirurgie thoracique robotique et son utilisation dans les pays arabes. Des sessions scientifiques sont également consacrées aux différentes régions anatomiques, notamment le poulmon, le médiastin et la plèvre.

Le programme prévoit également la présentation d'interventions chirurgicales enregistrées en vidéo, ainsi que la présentation d'expériences et de techniques modernes permettant aux médecins et jeunes chirurgiens de prendre connaissance des différentes méthodes utilisées dans ce domaine. Un atelier pratique sur la bronchoscopie rigide est également prévu, outre la présentation de travaux et de posters scientifiques électroniques réalisés par les participants.

Dans ce cadre, le professeur Kacimi a souligné que le service de chirurgie thoracique de l'EHU "1er Novembre 1954" d'Oran compte parmi les services nationaux pionniers dans le domaine de la chirurgie thoracique mini-invasive, précisant que 107 interventions chirurgicales majeures par voie endoscopique ont été réalisées, dont 32 interventions sur le tissu pulmonaire, notamment des lobectomies et des résections pulmonaires partielles, ainsi que des interventions au niveau du médiastin, notamment l'ablation du thymus.

Il a ajouté que ce type de chirurgie nécessitait auparavant une large ouverture du thorax au niveau de la paroi latérale ou une incision médiane du thorax, avec l'utilisation d'écarteurs métalliques pour accéder à la cavité thoracique. Les techniques modernes permettent, en revanche, grâce à de petites incisions ne dépassant pas 1,5 centimètre de diamètre et à l'utilisation de systèmes d'imagerie vidéo, de réaliser les mêmes interventions avec moins de douleurs, de réduire la durée d'hospitalisation et d'accélérer la récupération et la réadaptation.

De son côté, le président de la Société arabe de chirurgie thoracique, le Dr Aymen El Masri, a relevé que la Société œuvre à soutenir l'introduction et la généralisation des méthodes modernes de chirurgie thoracique dans les différents pays arabes, ainsi qu'au développement des équipements et techniques utilisés et à l'accompagnement des dernières avancées technologiques mondiales, contribuant ainsi à améliorer le niveau des prestations de santé fournies aux patients et à élargir leur accès à ces soins.

TINDOUF

Des efforts pour la réhabilitation, la restauration des monuments historiques

La wilaya de Tindouf connaît une dynamique soutenue en matière de protection et de valorisation de son patrimoine matériel, à travers le lancement d'opérations portant sur l'étude, la restauration et la consolidation de plusieurs sites à valeur historique, parallèlement à l'intensification des démarches visant leur classement au patrimoine national, une démarche qui vise à préserver les témoignages matériels de l'histoire de la région et à assurer leur transmission aux générations futures.

Dans ce cadre, le directeur de la Culture de la wilaya, Omar Mohammedi, a indiqué que les services du secteur assurent le suivi de plusieurs monuments et sites d'importance historique, notamment "Daouriat Ahl El-Abd", qui figure parmi les opérations inscrites au titre de la protection du patrimoine. D'autres monuments sont également proposés chaque année en vue de leur inscription sur la liste du patrimoine national, a-t-il ajouté.

Le responsable a souligné que les opérations de protection et de réhabilitation de ces monuments reposent sur une approche fondée sur des études techniques spécialisées, permettant de déterminer la nature des interventions nécessaires à la préservation de leurs caractéristiques architecturales et de leurs éléments d'origine.

Les opérations de restauration sont réalisées sur la base de l'expertise de bureaux d'études spécialisés et agréés

par le ministère de la Culture et des Arts, a-t-il précisé.

M. Mohammedi a, par ailleurs, indiqué que plusieurs monuments ont été inscrits dans les programmes consacrés au patrimoine, avec l'élaboration des dossiers annuels nécessaires à la proposition de leur classement au patrimoine national, une démarche qui, a-t-il fait observer, "permettra d'élargir la liste des sites protégés dans la wilaya".

Dans le même contexte, une commission spéciale chargée du suivi du dossier de classement des monuments a été créée. Elle est chargée d'examiner les sites présentant une valeur historique et culturelle et de proposer leur inscription dans le processus de classement. Les services de la direction de la Culture veillent, à ce titre, à présenter régulièrement des propositions dans ce domaine, selon le responsable.

Concernant le monument "Daouriat Ahl El-Abd", le directeur de la Culture a indiqué qu'une réunion s'était tenue en mars dernier sous la présidence du wali, consacrée à l'examen de l'état du monument et à l'identification des mesures nécessaires à sa protection et à sa réhabilitation.

A la suite de cette réunion, le ministère de la Culture et des Arts a dépêché le directeur du Centre national du patrimoine culturel bâti en terre (CAP-TERRE), accompagné d'un ingénieur spécialisé, afin de procéder à une expertise technique du monument,

d'évaluer son état et de déterminer la nature des interventions appropriées pour sa préservation.

A l'issue de cette expertise, un rapport technique a été élaboré et transmis aux services du ministère, a fait savoir M. Mohammedi.

Le responsable a également indiqué que les démarches se poursuivaient en vue de finaliser les procédures nécessaires à la programmation de l'opération de restauration de "Daouriat Ahl El-Abd" au titre du programme de l'année 2027, afin d'engager les travaux de réhabilitation et de préserver les caractéristiques patrimoniales de ce monument. Les services du secteur de la Culture comptent également poursuivre la proposition de plusieurs monuments historiques en vue de leur classement au patrimoine national, parallèlement à leur valorisation et à leur promotion, ainsi qu'à leur intégration dans les circuits de découverte du patrimoine culturel et touristique de la wilaya de Tindouf.

Ces efforts s'inscrivent dans le cadre d'une approche visant à renforcer la protection du patrimoine culturel matériel de la région et à valoriser sa spécificité, les monuments historiques et urbains de Tindouf constituant des témoignages matériels de l'histoire de la région et de sa diversité culturelle.

Ils présentent également un potentiel pour contribuer, à l'avenir, aux initiatives de valorisation culturelle et touristique de la wilaya.

KHENCHELA (PROMOTION DU SECTEUR TOURISTIQUE)**Lancement d'un concours de wilaya du meilleur projet numérique**

La direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Khenchela a lancé, dimanche à la maison de la culture Ali Souaïbi, un concours de wilaya du meilleur projet numérique visant le développement et la promotion du secteur touristique dans la région. Cette initiative a été annoncée en marge des célébrations de la Journée mondiale du tourisme au niveau de la wilaya, supervisées par le chef de l'exécutif local, Salim Harizi, et marquées par la présentation de communications et d'interventions sur l'intelligence artificielle et la transformation numérique dans le secteur du tourisme.

Halim Ben Maâzouz, directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Khenchela, a souligné dans une déclaration à l'APS que ce concours "s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de numérisation et de

modernisation du secteur touristique, et vise principalement à valoriser le patrimoine naturel, historique et culturel de la wilaya de Khenchela à travers le lancement de solutions et de plateformes numériques innovantes". Le même responsable a ajouté que l'initiative vise également à "mettre en valeur les compétences de la jeunesse et les créateurs dans le domaine numérique, et à leur offrir l'espace adéquat pour suivre le rythme des évolutions de la promotion touristique moderne, ce qui contribuera directement à attirer les touristes". Les activités de célébration de la Journée mondiale du tourisme à la maison de la culture ont également été marquées par l'organisation d'une exposition de produits artisanaux et des présentations des circuits touristiques de la wilaya, au milieu d'une forte affluence de professionnels et d'intéressés du secteur.

CASNOS DE BLIDA

Des sorties de terrain pour faire connaître les nouveaux services numériques

La Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) de Blida intensifie ses sorties de terrain pour informer les agriculteurs et les éleveurs sur les nouveaux services numériques destinés à mieux répondre aux spécificités de leur activité, a-t-on appris dimanche l'agence locale.

Le directeur de l'agence de wilaya, Boulal Bouziane, a indiqué à l'APS que ces actions, menées en coordination avec la Chambre d'agriculture, visent à simplifier les démarches et à renforcer la couverture sociale des agriculteurs et éleveurs. Elles permettent également de les informer sur les nouveaux services numériques et de leur rappeler que le dernier délai pour régulariser leur situation financière au titre de l'année 2026 est fixé au 30 septembre courant.

Le responsable a souligné l'importance du travail de proximité pour accompagner les professionnels du secteur, leur présenter les avantages et facilités accordés par l'Etat en tenant compte des spécificités de l'activité agricole, recueillir leurs préoccupations et y répondre dans la limite des missions de la CASNOS.

Il a cité parmi les nouveaux dispositifs mis en place, le service "Himayati 5.0", qui propose aux agriculteurs une formule d'affiliation flexible avec des échéances adaptées, leur permettant de bénéficier de leurs droits en matière de couverture sociale. La caisse propose également "Himayati+", un accompagnement durant les périodes de récolte, de transport et de commercialisation des produits agricoles, permettant notamment de bénéficier de prestations en nature, telles que les services liés à la carte Chifa.

Ces nouveaux services numériques s'ajoutent à ceux déjà lancés par la CASNOS, permettant aux affiliés de consulter leur situation, d'accéder aux différentes prestations et d'obtenir des documents à distance, sans avoir à se déplacer.

M. Bouziane a, par ailleurs, renouvelé son appel aux agriculteurs et éleveurs affiliés à la CASNOS afin qu'ils régularisent leur situation financière et s'acquittent de leurs cotisations avant le 30 septembre, précisant qu'une équipe d'agents de la caisse est mobilisée pour les accompagner et leur expliquer les différentes formules disponibles, adaptées aux spécificités de leur activité agricole.

EL BOUNI (ANNABA)

Réception attendue de 8 stations de relevage des eaux pluviales

Pas moins de 8 stations de relevage (équipement de pompage des eaux de pluie ne pouvant s'écouler naturellement par gravité), actuellement en travaux de réhabilitation, seront prochainement réceptionnées dans la commune d'El Bouni (Annaba), a-t-on indiqué, dimanche, à la direction de l'hydraulique.

M. Mounir Saâdi, cadre au sein de cette direction, précisant que les travaux de réhabilitation et de renouvellement des équipements de ces 8 stations ont atteint un taux de 75%, a souligné que les chantiers du projet avancent sur un "rythme soutenu" qui permet d'envisager leur réception dans les délais impartis.

Les stations en question sont réparties dans plusieurs cités de la commune d'El Bouni, notamment El Bouni I et II, Boukhadra, Allelick, "400 logements" de Sidi Salem et Gharbi Aïssa.

L'opération comprend, selon la même source, la réhabilitation et la rénovation des équipements de ces installations afin d'améliorer leur performance et d'augmenter leur capacité d'évacuation des eaux pluviales, notamment lors des périodes de fortes précipitations.

M. Saâdi a affirmé que ces stations de relevage revêtent une importance capitale dans le système d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales de la commune de Bouni, car elles permettent de drainer les eaux accumulées et de les acheminer vers les réseaux d'évacuation, réduisant ainsi les risques de formation de flaques et de poches d'eau lors des perturbations météorologiques. La mise en service de ces stations permettra de renforcer le réseau d'assainissement de la commune d'El Bouni et de protéger les zones d'habitation et les infrastructures en cas de pluies torrentielles, a-t-on conclu de même source.

JUMELAGE MÉDICAL INTERNE À EL-BAYADH

Caravane médicale spécialisée à destination de la commune de Tousmouline



Une caravane médicale spécialisée a été organisée, dimanche, dans la wilaya d'El-Bayadh, à destination de la commune de Tousmouline, dans le cadre du programme de jumelage médical interne entre l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Bougtob et l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) d'El Kheiter, ont indiqué les responsables de cette opération.

M. Houbad Moulay, directeur de l'Etablissement public hospitalier "Chahid Kadi-Mohamed", dit Commandant-Boubekeur, à Bougtob, a précisé à l'APS, que cette opération médicale s'est déroulée au niveau de la polyclinique de la commune de Tousmouline. Elle a notamment porté sur des consultations médicales spécialisées au profit des habitants de la région, sous la

supervision d'une équipe médicale composée de spécialistes en chirurgie générale, en pédiatrie, en gastro-entérologie et en pneumologie.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de jumelage médical organisé périodiquement à travers les différentes régions et communes de la wilaya, tant dans le cadre du jumelage interne entre les établissements du secteur ou du jumelage externe associant les établissements hospitaliers de la wilaya à leurs homologues d'autres wilayas, et ce, dans le cadre des efforts visant à rapprocher les services de santé des citoyens, a-t-on fait savoir de même source.

Dans le même contexte, et dans le cadre des efforts visant à promouvoir et à améliorer les services de santé dans la wilaya, l'Etablissement hospitalier public

de Bougtob a renforcé, récemment, par plus de 20 praticiens médicaux et paramédicaux issus de la formation spécialisée de l'année 2026.

Le recrutement a concerné plusieurs spécialités, notamment les sages-femmes, les infirmiers de santé publique, les spécialistes en nutrition, les spécialistes en kinésithérapie et physiothérapie, ainsi que les manipulateurs en imagerie médicale et les techniciens de laboratoire de santé publique. Cette opération s'inscrit dans le cadre du renforcement des différents services de l'établissement en compétences et en ressources humaines nécessaires, ce qui devra contribuer à améliorer les conditions de prise en charge des patients et à rehausser le niveau des prestations de santé dispensées, selon la même source.

Tissemsilt : 1.900 visiteurs au musée du Moudjahid durant le 3e trimestre 2026

Le musée du Moudjahid de la wilaya de Tissemsilt a accueilli près de 1.900 visiteurs durant le troisième trimestre de l'année en cours, a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur par intérim de l'établissement, Fayçal Bekri.

M. Bekri a précisé que ce nombre se répartit entre plus de 1.300 visiteurs individuels et 550 visiteurs au titre des visites programmées, organisées en coordination avec différents organismes et institutions de la wilaya, notamment les corps de sécurité, les Douanes algériennes et les Scouts. Ces activités s'inscrivent

dans le cadre des efforts du musée visant à faire connaître l'histoire de la région de l'Ouarsenis, relevant de la Wilaya IV historique, ainsi que l'histoire de la glorieuse guerre de libération nationale en général.

Le même responsable a indiqué que le musée avait organisé, durant la même période, six conférences historiques animées par des enseignants et des chercheurs spécialisés en histoire, ainsi que dix expositions consacrées à la commémoration de plusieurs événements et étapes historiques liés à la Révolution de libération, notamment ceux ayant

trait à la Wilaya IV historique, et à la célébration de journées et fêtes nationales.

Le musée a également organisé quatre sorties sur le terrain à la découverte de sites et monuments historiques, notamment le cimetière des martyrs de Bab El-Bekkouch, dans la commune de Lardjem, ainsi que le centre de torture datant de l'époque coloniale française à Ain-Sfa, dans la commune de Tissemsilt.

Ce dernier constitue l'un des sites historiques témoignant des pratiques de la colonisation française et des crimes commis contre le peuple

algérien, a souligné la même source.

Dans le cadre de ses efforts visant à préserver la mémoire nationale, le musée a, par ailleurs, recueilli les témoignages de plusieurs moudjahidine et moudjahidate sur leur participation à la guerre de libération dans la Wilaya IV historique. La durée totale de ces témoignages a dépassé trois heures et 33 minutes, a-t-on indiqué. Au cours de la même période, près de 170 publications historiques ont également été distribuées aux visiteurs et aux personnes intéressées, a ajouté le même responsable.

PRIVÉ DE CRISTIANO RONALDO**Le Portugal s'impose en Norvège 2 à 1**

Le Portugal a battu la Norvège (2-1) grâce à des buts de Joao Felix et Gonçalo Ramos, lors de la deuxième journée de la Ligue des nations, dimanche à Oslo. Privé de Cristiano Ronaldo pour son deuxième match sous les ordres du sélectionneur Jorge Jesus, la Seleçao a pu compter sur son attaquant Joao Felix, déjà buteur contre le pays de Galles jeudi, qui a ouvert la marque à la 17e minute. L'inévitable Erling Haaland avait égalisé pour la Norvège à la 51e minute, mais le Portugal a rapidement repris les devants, définitivement, grâce à Gonçalo Ramos, auteur du but de la victoire trois minutes plus tard. Après cette deuxième victoire consécutive, le Portugal, vainqueur de la Ligue des nations en 2019 et en 2025, se déplacera au Danemark jeudi.

R.S

EQUIPE ESPAGNOLE DE FOOTBALL**Le Normand appelé en remplacement de Garcia**

Le défenseur de l'Atlético Madrid Robin Le Normand a été appelé dimanche en renfort par l'Espagne pour remplacer Eric Garcia, blessé, en vue des trois prochains matches de Ligue des nations de la Roja à venir, a annoncé dimanche la Fédération espagnole (RFEF). Le joueur, âgé de 29 ans, compte 27 sélections mais n'a plus joué avec l'équipe double championne du monde depuis près d'un an, le 14 octobre 2025 contre la Bulgarie, en qualifications pour le Mondial-2026. Alors qu'il était prévu dans le onze de départ à Wembley contre l'Angleterre samedi (victoire 3-2), Eric Garcia avait ressenti un gêne au genou gauche lors de l'échauffement et le joueur du Barça avait finalement laissé sa place au coup d'envoi à Marc Pubill. Après la rencontre, le sélectionneur espagnol Oscar de la Fuente s'était montré rassurant et avait même dit espérer pouvoir compter sur Garcia en vue des prochains matches. Mais "après les examens réalisés, il a été décidé de le libérer" et d'éviter "tout risque", a indiqué dimanche la Fédération espagnole. Après le succès arraché en Angleterre, l'Espagne affronte mardi la Croatie à Séville puis la République tchèque samedi à Oviedo, avant de se rendre en Croatie trois jours plus tard.

R.S

CYCLISME**L'Américain Brandon McNulty, champion du monde surprise**

L'Américain Brandon McNulty a créé la surprise en devenant champion du monde de cyclisme sur route, dimanche à Montréal, grâce à un raid solitaire de 32 kilomètres. Le coureur d'UAE a filé au nez et à la barbe de tous les favoris pour s'imposer avec treize secondes d'avance sur l'Australien Michael Matthews et le Néerlandais Mathieu van der Poel, à l'issue d'une course à suspense et à multiples rebondissements. Il devient le troisième Américain à revêtir le maillot arc-en-ciel après Greg LeMond en 1983 et 1989, et Lance Armstrong, qui a avoué ensuite s'être dopé pendant sa carrière, en 1993. Les principaux favoris ont été piégés dans une course palpitante, très dure, marquée par de nombreuses offensives et indécises jusqu'au bout. Paul Seixas, qui espérait devenir à 20 ans le champion du monde le plus jeune de l'histoire, a terminé avec des crampes à la quinzième place, à plus de deux minutes. Remco Evenepoel, en lice pour un inédit doublé chrono-course en ligne, n'était pas dans un bon jour (12e), à l'image de l'autre favori belge, Wout Van Aert (28e), une grosse déception pour le plat pays. Le Mexicain Isaac Del Toro, qui a énormément travaillé pour boucher les trous avec souvent Seixas dans sa roue, a fini à la cinquième place, derrière l'Américain Quinn Simmons, également très actif dimanche à l'image de toute l'équipe des Etats-Unis.

AFP

LAVER CUP**Zverev donne la victoire à l'Europe**

Le N.2 mondial Alexander Zverev, l'homme fort de l'année, a apporté les points de la victoire de l'Europe sur l'équipe "Mondial", en battant dans le premier simple de la troisième et dernière journée l'Américain Leander Tien 7-6 (7/3), 6-3, dimanche à Londres. En menant 13 points à 5, l'Europe était assuré du titre avant les deux derniers simplifiés de dimanche, qui n'ont donc pas été joués. L'Italien Flavio Cobielli et le Tchèque Jakob Mensik avaient placé le Vieux continent sur orbite. En battant l'Australien

LIGUE DES NATIONS**L'Allemagne tombe contre la Grèce, premier revers pour Klopp**

Pour la première à domicile de Jürgen Klopp sur le banc de l'Allemagne, la Mannschaft s'est inclinée contre la Grèce 1 à 0 dimanche soir à Augsburg, un revers lors de la 2e journée de la Ligue des nations qui fait désordre.

Avec un seul point en deux rencontres, l'Allemagne occupe la 3e et avant-dernière place de son groupe, dominé par les surprenants Grecs, qui ont remporté leur deux premiers matches à l'extérieur (en Serbie et en Allemagne), avant de recevoir dimanche les Pays-Bas (4 points), vainqueurs en Serbie (2-1) dimanche. Dans son histoire, l'Allemagne n'avait jamais perdu contre la Grèce en dix rencontres avant le match de dimanche à Augsburg (sept victoires et trois matches nuls). C'est désormais chose faite.

Les Allemands recevront les Serbes jeudi à Munich à l'Allianz Arena dans une configuration optimale (75.000 spectateurs), puis se rendront à Thessalonique pour y défier les Grecs.

Les Allemands évoluent toutefois avec une équipe complètement différente, puisque pour cette fenêtre internationale de trois semaines avec quatre matches, Jürgen Klopp a nommé un groupe très élargi à 44 joueurs, la très grande majorité de ceux présents pour les deux premiers matches à Amsterdam (1-1) et à Augsburg, laissent la place à un nouveau groupe. Dans la large revue d'effectif que s'est accordé Klopp pour ses premiers matches dans les habits de sélectionneur, le technicien allemand a aligné dimanche Alexander Nübel dans les buts et Joshua Vagnoman sur le côté droit de la défense.

Première période insipide

C'est de ce côté qu'est venue l'ouverture du score grecque à l'entame du dernier quart d'heure de jeu. Sur un débordement de Christos Tzolis, le meneur de jeu grec s'est joué de Vagnoman. Le défenseur de Stuttgart a dévié le centre de Tzolis à ras de terre. Plus prompt pour récupérer la balle à l'entrée de la surface, Dimitris Kourbelis a devancé Felix Nmecha, a dribblé le joueur de Dortmund et sa frappe a été déviée par Joshua Kimmich qui a pris Nübel à contre-pied (1-0, 74e). Jusque-là, les Allemands, avec Younes Ebnotalib en avant-centre et Kevin Schade dans l'animation offensive, s'étaient créés les meilleures occasions, notamment pendant vingt minutes au retour des vestiaires, après une première période insipide.

Cette défaite "fait partie du processus. Personnellement, ça ne me perturbe absolument pas. J'ai perdu bien plus de matches dans ma vie que je ne l'aurais voulu. Mais tant que l'on en tire les bonnes conclusions, une défaite n'est au fond qu'une information - pas différente d'une victoire", a glissé Klopp au micro du diffuseur ARD, après la rencontre. "Nous avons absolument besoin de ce genre de match, ce sont exactement les rencontres que nous voulions avoir", a ajouté le sélectionneur allemand.

Le match de jeudi contre la Serbie sera déjà important pour l'Allemagne de Jürgen Klopp, pour conserver un espoir de se qualifier pour les quarts de finale de la Ligue des nations, réservés aux deux premiers de chaque groupe.

AFP

Offrant à Xavi sa première victoire : Les Pays-Bas s'imposent 2-1 en Serbie

Les Pays-Bas se sont imposés face à la Serbie (2-1), dimanche au Stade Rajko Mitic à Belgrade, lors de la deuxième journée de la Ligue des nations, grâce à un doublé de Meeke Meerdink, offrant à Xavi Hernandez sa première victoire à la tête des Oranje. Les Néerlandais ont ouvert le score à la 30e minute sur penalty. Meerdink n'a pas tremblé pour transformer la sanction, accordée après une faute d'Aleksa Terzic sur Crysenio Summerville dans la surface, et inscrire son premier but en sélection.

Après une première période globalement maîtrisée par les visiteurs, la Serbie a égalisé dès la reprise par Luka Jovic (46e). L'attaquant, entré à la pause avec Dusan Tadic, a repris du pied gauche un ballon qui lui est revenu après deux interventions du portier néerlandais Bart Verbruggen. Le but, initialement soumis à la VAR, a finalement été validé par l'arbitre polonais Szymon Marciniak. Les Pays-Bas ont réagi rapidement. Ruben van Bommel a d'abord trouvé le poteau, avant que Tijani Reijnders ne manque une belle occasion dans la sur-

face. Meerdink a finalement redonné l'avantage aux Néerlandais à la 69e minute. Servi par Guus Til, il a parfaitement contrôlé le ballon avant d'adresser une frappe du pied gauche hors de portée de Vanja Milinkovic-Savic. La Serbie a poussé en fin de rencontre pour revenir au score. Luka Jovic a notamment vu sa tête, sur un corner de Tadic, passer tout près du poteau à la 79e minute, sans parvenir à empêcher une nouvelle défaite de sa sélection.

R.S

FOOT / QUALIFICATIONS CAN-2027 (GR. I - 2E J) BURUNDI-ALGÉRIE

Les "Verts" en quête d'un deuxième succès à Bujumbura

La sélection algérienne de football effectuera son premier déplacement de la campagne des qualifications à la CAN-2027, en affrontant le Burundi aujourd'hui à Bujumbura à 14h00 (heure algérienne), pour le compte de la deuxième journée du groupe I, avec l'ambition d'enchaîner un deuxième succès de rang.



Vainqueur avec maîtrise lors de la journée inaugurale, vendredi soir face à la Zambie (3-1), au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, l'équipe nationale aura à cœur de confirmer ce premier succès, sous la houlette du nouveau sélectionneur, Brahim Hemdani. Les "Verts" (29es au classement FIFA) tenteront désormais de confirmer ce bon départ à l'extérieur et de conforter leur position en tête du groupe pour faire le premier pas vers la qualification.

Cette rencontre intervient toutefois avec un effectif légèrement remanié. L'attaquant Amine Gouiri, blessé lors de la rencontre face à la Zambie, est forfait pour ce rendez-vous. Il a été libéré par le staff technique afin de poursuivre les soins nécessaires. Le défenseur Rayan Aït-Nouri avait, lui, été libéré par le staff technique le lendemain de la victoire contre la Zambie.

Malgré ces absences, Hemdani entend poursuivre sur la dynamique enclenchée à Tizi-Ouzou.

Le nouveau patron du "Club Algérie" avait clairement affiché, avant le début de cette campagne, la nécessité de bien négocier les deux premières rencontres, avec l'objectif de poser les bases d'une qualification pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations.

"On ira au Burundi avec le même état d'esprit affiché lors du premier match et l'ambition d'aller chercher le maximum de points. Ce que j'ai vu sur une bonne partie de la rencontre face à la Zambie m'a plu pour un premier match, c'était intéressant", a indiqué Hemdani, à l'issue du match face aux "Chipolopolos".

En face, le Burundi, 142e au dernier classement de la FIFA, abordera cette confrontation avec l'obligation de réagir après avoir manqué son entrée en lice. Les Burundais se sont en effet inclinés vendredi à Lomé face au Togo (1-0), un résultat qui les place déjà sous pression avant de recevoir les "Verts".

Les coéquipiers de Mohamed Amine Amoura

devront ainsi faire preuve de vigilance face à une sélection burundaise qui cherchera à profiter de l'avantage du terrain pour décrocher ses premiers points dans ces éliminatoires.

Les "Hirondelles" se trouvent en pleine phase d'incertitudes, elles qui ont enchaîné face aux Togolais un deuxième revers de suite, toutes compétitions confondues.

Cette rencontre a été confiée à un trio arbitral botswanais, conduit par Thabang Ketshabile, assisté de ses deux compatriotes: Kegakologetse Lucky et Gaselame Molefe. Le quatrième arbitre est le Botswanais Gaolaolwe Kethobogile.

Dans l'autre match du groupe I, la Zambie espère se relancer, chez elle à Lusaka, en défiant le Togo à partir de 17h00.

À l'issue des éliminatoires, les deux premiers de chaque groupe décrocheront leur qualification pour la phase finale de la CAN-2027, prévue du 19 juin au 17 juillet au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

R.S.

Les dix derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter le Burundi

25 septembre 2026, à Tizi-Ouzou (Qualifications - CAN-2027) Algérie - Zambie 3-1 Buts : Hadjam (2e), Maza (67e), Hadj Moussa (74e) 3 juillet 2026 à Vancouver, Canada (Mondial-2026 - 1/16 de finale) Suisse - Algérie 2-0 28 juin 2026 à Kansas City, Etats-Unis (Mondial-2026 - Phase de poules) Algérie - Autriche 3-3 Buts : Belghali (45e), Mahrez (60e et 90e+3) 23 juin 2026 à Santa Clara, Etats-Unis (Mondial-2026 - Phase de poules) Jordanie - Algérie 1-2 Buts : Ben-

bouali (69e) et Gouiri (82e) 17 juin 2026 à Kansas City, Etats-Unis (Mondial-2026 - Phase de poules) Argentine - Algérie 3-0 11 juin 2026 à Kansas City, Etats-Unis (amical) Algérie - Bolivie 4-0 Buts : Mandi (45e), Gouiri (56e, 58e), Hadj Moussa (61e) 3 juin 2026 à Rotterdam, Pays-Bas (amical) Pays-Bas - Algérie 0-1 But : Hadj Moussa (85e) 31 mars 2026 à Turin, Italie (amical) Algérie - Uruguay 0-0 27 mars 2026 à Gênes, Italie (amical) Algérie - Guatemala 7-0

Buts : Gouiri (18e et 59e), Mahrez (s.p. 31e), Abada (45e+1), Aouar (47e), Ghedjemis (76e), Benbouali (82e) 10 janvier 2026 (CAN-2025 - 1/4 de finale) Algérie - Nigeria 0-2 Bilan en 10 matchs : 5 victoires - 2 nuls - 3 défaites Buts marqués : 20 Buts encaissés : 12 Buteurs : Gouiri (5) - Mahrez (3), Hadj Moussa (3), Benbouali (2), Abada (1), Aouar (1), Ghedjemis (1), Mandi (1), Belghali (1), Maza (1), Hadjam (1).

R.S.

AFFAIRE AÏT-NOURI

Du mécontentement au départ du stage

Le sélectionneur national Ibrahim Hamdani a évité de s'étendre sur la situation de Rayan Aït-Nouri, alors que les interrogations se multiplient autour de l'avenir du défenseur de Manchester City avec les Verts.

Interrogé lundi lors de la conférence de presse tenue à la veille du match face au Burundi, comptant pour la deuxième journée des qualifications à la CAN-2027, Ibrahim Hamdani n'a pas souhaité commenter dans le détail l'incident ayant conduit au départ de Rayan Aït-Nouri du stage de l'équipe nationale.

Le latéral gauche avait quitté le regroupement après la rencontre remportée face à la Zambie (3-1), vendredi dernier, à la suite d'un différend avec le staff technique. Selon des sources concordantes

citées par le média qatari WinWin, c'est toutefois le joueur lui-même qui aurait demandé à quitter le stage, estimant ne pas avoir reçu la considération et le soutien qu'il attendait.

L'affaire a pris de l'ampleur après la diffusion sur les réseaux sociaux d'une séquence vidéo montrant Aït-Nouri manifestant son mécontentement au cours de la rencontre contre la Zambie. D'après les mêmes sources, le joueur de 25 ans aurait été contrarié par sa non-titularisation. Il aurait ensuite été invité à s'échauffer à deux reprises pour entrer en jeu, avant que le staff ne renonce finalement à son entrée, notamment après l'agitation provoquée par la Zambie puis au profit d'Adel Bouleblina. Cette succession de décisions aurait suscité l'agacement du défenseur, sans toutefois donner lieu,

dans un premier temps, à une réaction particulièrement virulente. De retour sur le banc, Aït-Nouri aurait échangé avec ses coéquipiers avant l'intervention du directeur sportif Moussa Saïb, qui aurait tenté, selon les mêmes sources, de calmer la situation.

C'est à la suite de cet échange que l'incident aurait pris une autre dimension. Les images diffusées sur les réseaux sociaux, jugées incomplètes et fragmentaires par les sources citées, ont depuis alimenté de nombreuses réactions parmi les supporters algériens.

Selon WinWin, les responsables de la Fédération algérienne de football (FAF) et le staff technique auraient initialement privilégié une résolution interne et apaisée de l'affaire. Ibrahim Hamdani au-

rait notamment attendu des excuses du joueur envers ses coéquipiers et les membres du staff. Aït-Nouri aurait cependant maintenu sa volonté de quitter immédiatement le stage.

La FAF a, pour sa part, choisi de ne pas alimenter la polémique. Un responsable cité par le média a appelé à la retenue et à la recherche d'une solution ultérieure, afin de préserver la concentration du groupe sur les prochaines échéances, à commencer par le match face au Burundi.

L'épisode soulève néanmoins des interrogations sur la relation entre Aït-Nouri et la sélection nationale, alors que certaines sources rixent pas une mise à distance temporaire du joueur. À ce stade, aucune décision officielle n'a été annoncée concernant son avenir international.

R.S.

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (GR.CENTRE-OUEST)

Trois matchs à huis clos pour l'ES Mostaganem

La commission de discipline de la Ligue nationale du football amateur (LNFA) a infligé trois matchs à huis clos, en plus d'une amende de 200.000 DA, à l'encontre de l'ES Mostaganem, à la suite des incidents survenus lors de son match contre le NA Hussein Dey au stade du "Chahid Benslimane Mohamed", pour le compte de la deuxième journée de Ligue 2 (Groupe Centre-Ouest).

Les sanctions prévoient également la suspension de la domiciliation de l'ES Mostaganem au stade du "Chahid Benslimane Mohamed" jusqu'à nouvel ordre. Une décision qui obligera le club à chercher un stade alternatif pour accueillir ses prochaines rencontres.

Ces décisions interviennent après examen de la feuille de match et du rapport du commissaire de la rencontre, ainsi que le visionnage des séquences vidéo enregistrées à la fin du match. Le rapport de la commission de discipline fait état d'incidents graves, caractérisés par l'intrusion d'individus étrangers sur la pelouse après le départ des deux équipes, déclenchant un mouvement de chaos marqué, selon le rapport, par des agressions physiques sur des joueurs du NA Hussein Dey, notamment Tahar ainsi que Sabouni Karim.

Selon le procès verbal de la commission de discipline, la pelouse s'est transformée en une mêlée générale ponctuée de violences physiques, mettant en danger les joueurs et les arbitres, avant l'intervention des forces de l'ordre pour reprendre le contrôle de la situation et évacuer de la pelouse les auteurs de ces actes de violence.

La commission a également souligné que le joueur du NA Hussein Dey, Sabouni Karim, a reçu un certificat médical initial attestant d'une blessure grave, en l'occurrence une fracture au niveau du nez, avec la probabilité de subir une intervention chirurgicale.

La commission de discipline a réaffirmé que ces sanctions ont été appliquées conformément aux dispositions des articles 58 et 30 du règlement du football amateur, au vu des faits consignés durant la rencontre.

AFRIQUE DU SUD

27 morts dans deux fusillades en un week-end

Deux fusillades ont fait 27 morts et 26 blessés ce week-end en Afrique du Sud, dont 17 victimes à Johannesburg et 10 au Cap. La police a lancé des opérations de recherche pour retrouver les auteurs, dans un pays confronté à une importante criminalité armée. Samedi soir, vers 21h30, plusieurs hommes armés de fusils d'assaut et de pistolets ont ouvert le feu dans un petit bar de Wedela, dans la région de West Rand, à l'ouest de Johannesburg. Les assaillants ont tiré d'abord sur des personnes présentes à l'extérieur, avant de poursuivre leurs tirs à l'intérieur de l'établissement. Dix-sept personnes, dont 13 hommes et quatre femmes, ont été tuées et 15 autres blessées. Huit suspects auraient pris la fuite à bord de deux véhicules. Wedela, ancienne cité minière, est régulièrement confrontée aux violences liées à l'exploitation illégale de l'or et aux rivalités entre groupes criminels. Quelques heures plus tard, une seconde attaque s'est produite dans un établissement de nuit d'un township du Cap. Des hommes armés ont tiré sur les clients, faisant dix morts et onze blessés. Cinq personnes sont mortes sur place, tandis que les autres ont succombé à leurs blessures à l'hôpital.

TURQUIE

Une ex-ministre de l'AKP démissionne après un scandale financier

Fatma Betül Sayan Kaya, ancienne ministre turque et cadre dirigeante de l'AKP, le parti du président Recep Tayyip Erdoğan, a annoncé sa démission de son poste de vice-présidente du parti après avoir été mise en cause dans un vaste scandale financier. L'affaire, qui secoue la Turquie depuis plusieurs semaines, concerne des fonds d'investissement représentant plusieurs milliards de dollars et aurait affecté près de 455 000 petits investisseurs. L'ancienne ministre est accusée d'avoir réalisé d'importants gains boursiers, estimés à 1,3 milliard de livres, soit environ 23 millions d'euros, grâce à des opérations effectuées avant l'éclatement de la crise. Ces accusations sont notamment relayées par l'opposition, qui soupçonne des personnalités proches du pouvoir d'avoir bénéficié d'informations privilégiées. La crise a débuté le 28 août, lorsque l'Autorité des marchés de capitaux turque a imposé aux fonds une plus grande diversification de leurs placements. Les ventes massives d'actions qui ont suivi ont provoqué d'importantes difficultés de liquidité. Les autorités ont ordonné la liquidation de 131 fonds et promis de récupérer les sommes perdues afin d'indemniser les épargnants. Une cinquantaine de personnes ont déjà été placées en détention. Cette affaire accroît désormais la pression politique sur le gouvernement turc.

SERBIE

Le président Aleksandar Vucic démissionne



Le président serbe Aleksandar Vucic a annoncé dimanche 27 septembre sa démission, ouvrant la voie à une nouvelle élection présidentielle et à des élections législatives anticipées.

« Je démissionne de mes fonctions de président », a déclaré le chef de l'État devant le palais présidentiel, avant d'indiquer qu'il remettrait officiellement son mandat au président de l'Assemblée nationale dès le lendemain.

Au pouvoir depuis douze ans, comme président ou Premier ministre, Aleksandar Vucic avait dissous le Parlement au début du mois et annoncé des élections anticipées pour le 25 octobre 2026. Il souhaitait désormais briguer le poste de Premier ministre sous la bannière de son parti, le Parti progressiste serbe

(SNS).

Cette décision intervient dans un contexte de forte contestation. Depuis l'effondrement du toit de la gare de Novi Sad, en novembre 2024, qui avait causé la mort de 16 personnes, le pays est régulièrement marqué par des manifestations réclamant davantage de transparence et la tenue d'élections anticipées.

Avant son départ, Vucic a également accordé une grâce à 49 personnes, dont plusieurs étudiants et sympathisants de son parti, poursuivis pour des faits liés aux manifestations.

La présidente du Parlement, Ana Brnabic, assure désormais l'intérim de la présidence. Une élection présidentielle devra être organisée dans un délai maximal de trois mois.

ROYAUME-UNI

Mobilisation pro-palestinienne à Liverpool pendant le congrès travailliste

Une manifestation en soutien à la Palestine a rassemblé dimanche plus de 200 personnes à Liverpool, à proximité du congrès annuel du Parti travailliste britannique. Les participants ont notamment dénoncé l'interdiction de l'organisation « Palestine Action » et appelé le gouvernement à renforcer ses mesures concernant la situation dans les territoires palestiniens.

Deux manifestants ont été arrêtés par la police au cours de cette mobilisation organisée par le collectif « Defend Our Juries ». Plusieurs protestataires, installés à proximité du lieu du congrès, brandissaient des pancartes réclamant notamment le soutien à « Palestine Action », désormais interdite par les autorités britanniques.

Les organisateurs avaient appelé à une mobilisation silencieuse, considérant



cette interdiction comme un enjeu important pour la nouvelle direction travailliste. La question palestinienne devrait également occuper une place dans les discussions du congrès, qui se déroule à Liverpool du 27 au 30 septembre. Les manifestants réclament

notamment l'arrêt de l'aide militaire britannique à Israël ainsi qu'un embargo plus large sur les ventes d'armes. Cette mobilisation intervient après un rassemblement similaire organisé samedi dans la ville. Quelque 20 000 délégués et visiteurs sont at-

tendus à Liverpool. La police du Merseyside a déployé un important dispositif de sécurité autour du lieu du congrès, alors que le Premier ministre Andy Burnham doit y prononcer son premier grand discours.

ÉTHIOPIE

L'armée fédérale intensifie son offensive au Tigré



Après d'une semaine après la reprise des combats dans le nord de l'Éthiopie, l'armée fédérale intensifie sa contre-offensive sur plusieurs fronts. Au Tigré, un drone a frappé dimanche 27 septembre le siège de Tigray TV, la télévision publique régionale, à Mekelle, sans faire de victime selon un journaliste de la chaîne.

Les affrontements se concentrent également dans le sud du Tigré, notamment autour d'Alamata, une ville stratégique située à environ 400 kilomètres au nord d'Addis-Abeba. Selon des sources militaires, les forces fédérales auraient pris le contrôle de Kobo et Waja, deux localités proches d'Alamata. La conquête de cette ville pourrait avoir une importance majeure dans la poursuite du conflit.

Tigray TV est considérée comme proche du Front de libération du peuple du Tigré (TPLF). La chaîne avait notamment annoncé, le 20 septembre, la formation d'une nouvelle coalition de groupes armés opposés au gouvernement fédéral. Elle avait été suspendue dès le lendemain par l'Autorité des médias.

La situation reste particulièrement tendue dans la région. Des habitants, craignant les frappes de drones, évitent de sortir de chez eux. Selon Acléd, une quinzaine de frappes avaient déjà été recensées le 22 septembre à Mekelle, visant notamment des écoles et un hôpital. Le bilan humain demeure inconnu.

IRAN-USA

Téhéran dément la reprise prochaine des négociations

Le guide suprême iranien, Mojtaba Khamenei, a réaffirmé l'attachement de l'ensemble des composantes de la société iranienne aux positions souveraines du pays, notamment en ce qui concerne le contrôle et la préservation de la sécurité du stratégique détroit d'Ormuz. Dans une déclaration officielle, il a estimé que les puissances hostiles hésitaient désormais à s'approcher des voies maritimes vitales de la région en raison des frappes de dissuasion qu'elles auraient récemment subies.

Mojtaba Khamenei a également affirmé que la mer d'Arabie connaîtrait prochainement une opération visant à mettre fin à la présence des forces étrangères et hostiles dans la région. Il a assuré que la vigilance militaire et diplomatique de l'Iran était en mesure de faire face à toute menace pesant sur ses eaux territoriales et ses accès maritimes, protégés par les forces armées iraniennes.

Le guide suprême a, par ailleurs, rejeté toute tentative extérieure visant, selon lui, à ramener l'Iran à une période de dépendance et de faiblesse politique. Il a souligné que ces périodes historiques étaient révolues et que Téhéran entendait préserver son indépendance dans la prise de décision.

Sur le plan diplomatique, l'Iran a démenti les informations faisant état de l'imminence d'un nouveau cycle de négociations avec l'administration américaine. Ce démenti intervient après des déclarations du président américain Donald Trump, qui avait évoqué une possible reprise des contacts directs entre Washington et Téhéran.

Le président américain avait notamment indiqué que le dialogue diplomatique avec l'Iran pourrait reprendre au cours de la semaine suivante, exprimant son souhait d'ouvrir de nouveaux canaux de communication afin d'examiner les dossiers en suspens et de rechercher une issue aux crises actuelles. Des sources officielles iraniennes à Téhéran, citant des responsables proches de la délégation iranienne présente à New York, ont toutefois affirmé qu'aucun projet ni aucune intention de tenir des discussions avec la partie américaine



en marge de l'Assemblée générale des Nations unies n'étaient prévus. Selon ces sources, les positions iraniennes concernant les principaux dossiers de désaccord auraient déjà été clairement transmises aux responsables américains par l'intermédiaire d'une médiation conduite par le Qatar mardi dernier. La délégation diplomatique iranienne se préparait désormais à quitter le territoire américain pour regagner l'Iran. Téhéran avait auparavant présenté une initiative diplomatique prévoyant notamment un arrêt global des hostilités et une réorganisation de la navigation dans le détroit d'Ormuz. Ces propo-

sitions avaient été publiquement rejetées par Donald Trump, qui les avait jugées insuffisantes. Malgré l'écart persistant entre les positions iraniennes et américaines, les efforts diplomatiques conduits par Doha se poursuivent afin de rapprocher les points de vue. Des contacts sont menés pour organiser des rencontres séparées entre les médiateurs, d'une part, et le ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi ainsi que l'ambassadeur américain Steve Witkoff, d'autre part, dans le but d'examiner les possibilités de désescalade.

R.I

DÉTROIT D'ORMUZ

Attaque iranienne surprise contre un navire militaire américain

Huit membres du Corps des Marines américain, dont un officier et sept militaires engagés, ont été blessés dans une attaque au missile iranienne visant le navire à bord duquel ils se trouvaient alors qu'il traversait le détroit d'Ormuz, ont révélé trois responsables américains.

Selon des rapports du renseignement, l'attaque a été menée à l'aide d'un missile de croisière antinavire. Elle aurait provoqué chez les militaires des blessures liées à l'inhalation de fumée ainsi que des traumatismes crâniens légers, se manifestant notamment par des commotions cérébrales et de violents maux de tête. Les mêmes rapports précisent

que les militaires ciblés ne se trouvaient pas à bord d'un bâtiment de la marine américaine. Ils étaient embarqués sur un autre navire militaire, dont le Pentagone a refusé de révéler l'identité ou la nature de la mission.

D'après les sources citées, le département américain de la Défense n'a communiqué ni sur l'attaque ni sur le bilan des blessés. Le porte-parole du Commandement central américain (CENTCOM) a également refusé de commenter l'incident. L'attaque s'est produite le 14 septembre alors que le navire transitait par le détroit d'Ormuz. Les militaires blessés, qui appartenaient à une équipe de débarque-

ment d'un bataillon, ont repris leur service après avoir reçu les soins nécessaires.

Les mises à jour du système américain recensant les blessures et les décès parmi les militaires en service ont fait apparaître les noms des huit soldats dix jours après l'incident. Cette actualisation porte à 861 le nombre total de militaires américains officiellement recensés comme blessés dans la guerre avec l'Iran.

Cette révélation intervient alors que des incertitudes persistent autour des statistiques officielles relatives aux morts et aux blessés depuis le début de la confrontation militaire directe entre Washington et Tel-Aviv, d'une part, et Téhéran,

d'autre part, en février dernier. Le bilan fait notamment l'objet d'ajustements de la part du Pentagone. Le département américain de la Défense a récemment revu à la baisse le nombre de décès enregistrés au cours de l'été, après avoir procédé à une nouvelle classification des circonstances juridiques et opérationnelles entourant la mort de certains militaires.

L'incident du 14 septembre constitue ainsi un nouvel élément venant alimenter les interrogations sur l'ampleur réelle des pertes américaines dans le cadre de la confrontation avec l'Iran.

R.I

FRAPPE SIONISTE AU NORD DE GHAZA

Une martyre et plusieurs blessés

Une Palestinienne est tombée en martyre et plusieurs autres personnes ont été blessées, lundi, dans une frappe de l'armée de l'occupation sioniste ayant pris pour cible une maison qui abritait des déplacés, au nord de la ville de Ghaza, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Selon Wafa qui cite des sources locales, la frappe sioniste a visé la maison d'une famille habitant dans le secteur de la rue Al-

Mashhara, à l'est de la station Tamraz, au nord de Ghaza.

Les mêmes sources ont précisé que des avions de l'occupation sioniste avaient bombardé la maison où se trouvaient plusieurs personnes, faisant une martyre et plusieurs blessés.

L'agression génocidaire sioniste contre Ghaza a fait 74.022 martyrs et 175.098 blessés, en majorité des femmes et des en-

fants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué, lundi matin, par les autorités sanitaires palestiniennes. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre 2025, 1.421 Palestiniens sont tombés en martyrs et 4.983 autres ont été blessés dans les frappes sionistes, tandis que les corps de 834 martyrs ont été récupérés, selon les mêmes sources.

R.I

LE GOUVERNORAT DE JÉRUSALEM MET EN GARDE :

Les mesures israéliennes pendant les fêtes juives constituent une punition collective

Le gouvernorat de Jérusalem a mis en garde contre les risques liés à l'exploitation des fêtes juives pour imposer de nouvelles réalités sur le terrain, permettre des incursions dans la mosquée Al-Aqsa et perturber la vie quotidienne et les déplacements des habitants de Jérusalem. Ces mesures interviennent alors que les autorités d'occupation israéliennes et les colons intensifient leurs violations dans la ville, au troisième jour de ce qui est appelé la fête juive de Souccot. Dans un communiqué publié lundi, le gouvernorat a indiqué que les forces israéliennes avaient fermé, depuis les premières heures de la matinée, le carrefour de Wadi al-Rababa, dans le quartier de Silwan, au moment où les élèves se rendaient dans leurs établissements scolaires. Cette fermeture a provoqué d'importants embouteillages dans les rues avoisinantes. Les forces israéliennes ont également fermé la rue Bab al-Asbat en direction du cimetière de Bab al-Rahma et de Bab al-Maghharba, tandis que d'autres axes menant au Mur des Lamentations pourraient également être fermés afin de sécuriser les déplacements des colons participant à des rituels religieux collectifs. Le gouvernorat a souligné que ces mesures ne constituaient pas de simples dispositions sécuritaires temporaires, mais représentaient, selon lui, une punition collective infligée aux habitants de Jérusalem, ainsi qu'une restriction systématique de leur liberté de circulation. Il a également dénoncé l'utilisation des rues et des infrastructures de la ville au service des rites des colons, alors que les habitants palestiniens doivent supporter les conséquences des fermetures, des embouteillages et de la perturbation de leurs activités et déplacements. Il a en outre estimé que la protection des colons lors de leurs incursions dans la mosquée Al-Aqsa ne pouvait être dissociée des mesures israéliennes qui les accompagnent dans la Vieille Ville, à Silwan et aux abords de la mosquée, notamment la fermeture des rues, le renforcement du dispositif militaire et les restrictions imposées aux déplacements des Palestiniens. Ces mesures contribueraient, selon le gouvernorat, à organiser la circulation dans Jérusalem en fonction des besoins et des rites des colons.

Le gouvernorat a enfin affirmé que la mosquée Al-Aqsa ne pouvait être considérée comme un espace ouvert aux « expériences » des autorités israéliennes et des colons, ni comme un lieu destiné à reproduire des rites historiques revendiqués au détriment de son identité islamique. Il a averti que la poursuite de ces pratiques risquait d'aggraver les tensions à Jérusalem et dans l'ensemble de la région.

R.I

NETANYAHU À ABOU DHABI

Les dessous d'une visite discrète

Un haut responsable israélien a déclaré à l'agence Reuters que le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu s'était rendu à Abou Dhabi, où il a rencontré le président des Emirats arabes unis il y a deux jours. Cette visite intervient après que le quotidien israélien Haaretz a rapporté, au début du mois, que le président émirati, Mohammed ben Zayed Al Nahyane, aurait averti Netanyahu que le Hamas préparait une opération d'envergure contre Israël, et ce une semaine et demie avant l'attaque du 7 octobre 2023. Benjamin Netanyahu avait démenti ces informations et menacé le journal de poursuites judiciaires, alors qu'il fait face à une campagne difficile pour sa réélection.

Les dirigeants de l'opposition accusent par ailleurs Netanyahu de porter une part de responsabilité dans les défaillances sécuritaires ayant précédé l'attaque menée par le Hamas le 7 octobre 2023.

Les Emirats arabes unis n'ont pas commenté directement les informations publiées par Haaretz. Abou Dhabi a toutefois affirmé avoir maintenu des canaux de communication « ouverts et directs » avec Israël depuis l'établissement de leurs relations diplomatiques en 2020.

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1 Koh-Lanta

21h10



Cette émission réunit un groupe d'aventuriers sur une île isolée. Ils doivent vivre en autonomie dans des conditions proches de la nature, sans accès aux commodités modernes.

france.3 La stagiaire

21h10



Constance et Boris enquêtent sur la mort de Léa Chaudray, jeune professeure de pole dance. Plongés dans un milieu très exotique pour eux, ils doivent déceler le vrai du faux.

gulli

Les Croods

21h05



Dans un monde préhistorique, la famille Crood, dirigée par le père surprotecteur Grug, suit des règles strictes pour survivre dans un environnement hostile. Grug, soucieux de préserver sa famille de toute menace, impose un mode de vie rigide, interdisant toute prise de risque.

CANAL+

Nuremberg

21h010



En 1945, après la chute du régime nazi, un procès doit se tenir à Nuremberg. Le psychiatre Douglas Kelley, par ailleurs officier du renseignement américain, est chargé d'évaluer la santé mentale des hauts dignitaires et leur capacité à comparaître.

61

9-1-1

21h10



Athena pousse Chimney à se réconcilier avec Hen après son licenciement, mais leur discussion tourne vite à la dispute. Pendant ce temps, Preston présente un nouvel assistant impliquant de l'intelligence artificielle et baptisé SARA, censé faciliter le travail au centre d'appels.

TFX

Fast & Furious 5

21h10



L'aventure explosive se poursuit alors que Brian O'Conner et Mia Toretto mettent au point un plan audacieux pour libérer son frère, Dominic Toretto, d'un transfert pénitentiaire.

RMC LIFE

Volcano

21h10



Une explosion dévastatrice sur le chantier du métro de Los Angeles déclenche une catastrophe sans précédent, faisant sept victimes et plongeant la ville dans le chaos. Amy Barnes, une géologue de l'institut géologique, est rapidement envoyée sur les lieux pour évaluer la situation.

MTV Video Music Awards : Taylor Swift devient l'artiste la plus récompensée



Dimanche, Taylor Swift est devenue l'artiste ayant remporté le plus de prix aux MTV Video Music Awards, lors d'une cérémonie où la superstar a rendu hommage à Dolly Parton. La chanteuse de 36 ans a égalé Beyoncé avec 30 récompenses. Mais l'interprète de « The Fate of Ophelia » a remporté trois autres prix dimanche, dont son tout premier « Artist Director Honors » pour son travail de réalisation et de narration visuelle.

Taylor Swift a également remporté le prix de la « Vidéo de l'année », qu'elle a dédié à la légende de la musique country Dolly Parton, récemment décédée. « Dans chacune de ses chansons, son art de raconter des histoires était d'une telle intensité », a-t-elle déclaré, ajoutant que Dolly Parton « a géré sa célébrité avec tant de grâce, d'amour et de gratitude ».

La star a profité de l'occasion pour dévoiler le clip de son nouveau single, « Patient Zero », dans lequel figurent les acteurs Colin Farrell et Dakota Johnson.

Taylor Swift, qui connaît une année faste marquée par son mariage somptueux avec Travis Kelce, a tout de même perdu dans plusieurs catégories importantes, notamment celle d'« Artiste de l'année », remportée par Madonna.

Nirvana a reçu le prix honorifique « Video Vanguard Award » pour l'ensemble de sa carrière, devenant ainsi le premier groupe à recevoir cette distinction depuis plus de 20 ans. Le leader du groupe grunge, Kurt Cobain, s'est suicidé en 1994, après avoir connu un succès mondial avec les albums « Nevermind » et « In Utero ». L'artiste thaïlandaise Lisa, ancienne membre du groupe Blackpink, a remporté le prix de la meilleure chanson pop avec « Dream », un duo avec Kentaro Sakaguchi.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tindouf : Des efforts pour la réhabilitation, la restauration et le classement des monuments historiques

La wilaya de Tindouf connaît une dynamique soutenue en matière de protection et de valorisation de son patrimoine matériel, à travers le lancement d'opérations portant sur l'étude, la restauration et la consolidation de plusieurs sites à valeur historique, parallèlement à l'intensification des démarches visant leur classement au patrimoine national, une démarche qui vise à préserver les témoignages matériels de l'histoire de la région et à assurer leur transmission aux générations futures.

Dans ce cadre, la direction de la Culture de la wilaya, Omar Mohammedi, a indiqué que les services du secteur assurent le suivi de plusieurs monuments et sites d'importance historique, notamment "Daouriat Ahl El-Abd", qui figure parmi les opérations inscrites au titre de la protection du patrimoine. D'autres monuments sont également proposés chaque année en vue de leur inscription sur la liste du patrimoine national.

Les opérations de protection et de réhabilitation de ces monuments reposent sur une approche fondée sur des études techniques spécialisées, permettant de déterminer la nature des interventions nécessaires à la préservation de leurs caractéristiques architecturales et de leurs éléments d'origine. Les opérations de restauration sont réalisées sur la base de l'expertise de bureaux d'études spécialisés et agréés par le ministère de la Culture et des Arts.

Dans le même contexte, une commission spéciale chargée du suivi du dossier de classement des monuments a été créée. Elle est chargée d'examiner les sites présentant une valeur historique et culturelle et de proposer leur inscription dans le processus de classement.

Concernant le monument "Daouriat Ahl El-Abd", une réunion s'était tenue en mars dernier, consacrée à l'examen de l'état du monument et à l'identification des mesures nécessaires à sa protection et à sa réhabilitation. À la suite de cette réunion, le ministère de la Culture et des Arts a dépêché le directeur du Centre national du patrimoine culturel bâti en terre (CAPTERRE), accompagné d'un ingénieur spécialisé, afin de procéder à une expertise technique du monument, d'évaluer son état et de déterminer la nature des interventions appropriées pour sa préservation. À l'issue de cette expertise, un rapport technique a été élaboré et transmis aux services du ministère.

Les démarches se poursuivaient en vue de finaliser les procédures nécessaires à la programmation de l'opération de restauration de "Daouriat Ahl El-Abd" au titre du programme de l'année 2027, afin d'engager les travaux de réhabilitation et de préserver les caractéristiques patrimoniales de ce monument.

Les services du secteur de la Culture comptent également poursuivre la proposition de plusieurs monuments historiques en vue de leur classement au patrimoine national, parallèlement à leur valorisation et à leur promotion, ainsi qu'à leur intégration dans les circuits de découverte du patrimoine culturel et touristique de la wilaya de Tindouf.

R.C

Médéa et Djelfa: Diverses activités au Festival national du livre lu

Les Directions de la culture des wilayas de Médéa et Djelfa ont élaboré un programme diversifié alliant volets académique et littéraire, à l'occasion du Festival national du livre lu, dont les activités ont débuté samedi.

Un programme varié a été élaboré par la direction de la bibliothèque principale de lecture publique de Médéa à l'occasion de cette manifestation littéraire qui se poursuivra jusqu'au 5 octobre prochain. Une riche exposition de livres couvrant différents domaines et disciplines est accessible au public durant toute la durée de cette manifestation, destinée à relancer l'acte de lecture au niveau de la région.

Un stand réservé à l'échange et au partage de livres entre les lecteurs a également été installé dans le hall d'exposition de la bibliothèque principale de lecture publique. Des rencontres sur les thèmes: la mutation de la lecture à l'ère des technologies numériques, la réalité de la lecture à la lumière du développement technologique et l'impact des supports numériques sur la lecture et le livre y seront également organisées.

Des ateliers consacrés à la lecture intelligente et aux méthodes permettant de mieux comprendre un texte ou un ouvrage, ainsi qu'aux techniques d'écriture de nouvelles seront ouverts aux étudiants et aux passionnés de livres et de littérature.

Dans la wilaya de Djelfa, la Direction de la culture et des arts a élaboré un programme riche comprenant des rencontres et conférences autour des expériences de créateurs locaux dans les domaines de l'écriture littéraire et de la traduction, ainsi que des contributions intellectuelles, culturelles et patrimoniales. Les établissements relevant du secteur, notamment la Maison de la culture Ibn-Rochd et la bibliothèque principale de lecture publique, accueilleront également des expositions de livres, avec des espaces dédiés aux auteurs et aux passionnés de lecture. Le programme prévoit, en outre, des rendez-vous culturels dans les annexes de la bibliothèque principale de plusieurs communes, ainsi que des cafés littéraires. Une bibliothèque en plein air, par ailleurs, a été aménagée au niveau de la gare ferroviaire du chef-lieu de wilaya, afin de promouvoir la culture de la lecture auprès de toutes les catégories de la société.

R.C

LE FESTIVAL DU LIVRE LU DANS LES WILAYAS DE L'OUEST ET DU SUD-OUEST DU PAYS

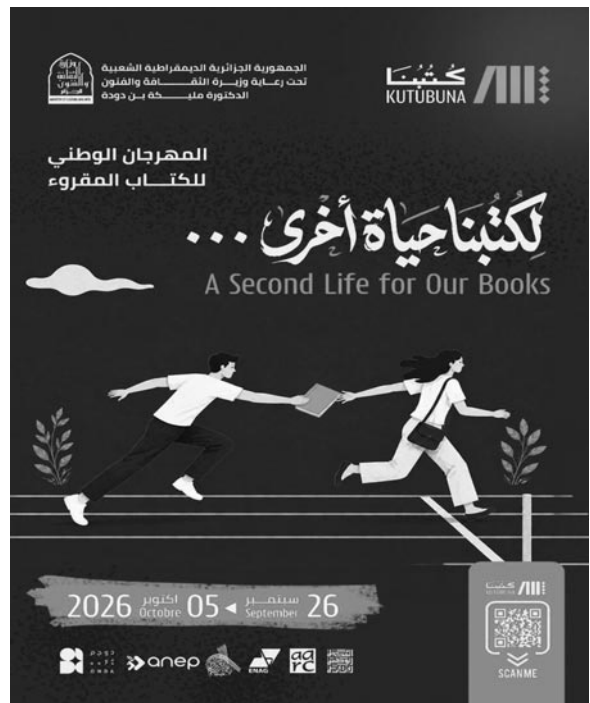
Un programme varié d'activités intellectuelles et d'expositions

Les activités du "Festival national du livre lu" ont débuté dans plusieurs wilayas de l'Ouest et du Sud-ouest du pays, à travers des programmes variés comprenant des expositions de livres, des ateliers de lecture, des rencontres littéraires et intellectuelles, ainsi que des rencontres avec des écrivains et des acteurs du monde culturel. Des activités spécialement dédiées aux enfants et aux jeunes sont également proposées.

Les établissements culturels, les bibliothèques et les Maisons de la culture de ces wilayas connaissent une affluence de lecteurs et de personnes passionnées de lecture.

Cette manifestation vise à faire de la lecture une pratique culturelle durable, notamment dans un contexte marqué par l'utilisation croissante des réseaux sociaux numériques et par la baisse de l'intérêt pour le livre papier. Prévue jusqu'au 5 octobre prochain, la manifestation constitue également une occasion pour les écrivains et les auteurs de faire connaître leurs productions littéraires et intellectuelles et d'échanger directement avec les lecteurs, notamment à travers des séances de ventes-dédicace et de signatures.

Dans la wilaya de Mascara, la première journée de cette manifestation, organisée par la direction de la Culture et des Arts, en coordination avec la Bibliothèque principale de lecture publique, a été marquée par l'ouverture d'une exposition de livres issus du fonds de la bibliothèque. Celle-ci comprend des ouvrages couvrant différents domaines de la connaissance, notamment la littérature, la langue arabe, l'histoire, la sociologie, la psychologie et les sciences de l'éducation, ainsi que des ouvrages religieux. L'exposition a enregistré une forte affluence d'enfants et de jeunes, mais également de chercheurs et enseignants universitaires de la wilaya. Ces derniers ont salué l'organisation de ce type de manifestations, qui offrent aux lecteurs l'occasion de renouer avec le livre papier et de découvrir une diversité de titres et d'ouvrages.



Dans la wilaya d'El-Bayadh, le programme de cette initiative littéraire comprend une exposition consacrée au livre lu, présentant de nombreux titres et ouvrages portant sur différents domaines et thématiques. Un espace est également consacré à l'échange de livres entre lecteurs, ainsi qu'un autre à la vente-dédicace, avec la participation de plusieurs écrivains et auteurs issus de différentes spécialités et domaines littéraires et intellectuels. Dans la wilaya de Saïda, des explications ont été présentées, lors de la première journée de la manifestation, au sujet de la plateforme numérique "Kutubuna", lancée par le ministère de la Culture et des Arts. Après inscription, cette plateforme permet aux lec-

teurs de consulter et de lire différents titres de livres dans divers domaines. Le programme prévoit également l'organisation de conférences, de lectures littéraires et poétiques, ainsi que des rencontres avec des écrivains et des créateurs. Des activités sont, en outre, consacrées à la lecture numérique et à l'utilisation de tablettes intelligentes. Dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, cette manifestation culturelle propose un ensemble d'activités comprenant des ateliers interactifs de lecture, des séances de vente-dédicace et de signature, ainsi que des conférences et des débats critiques et intellectuels animés par des écrivains et des intellectuels.

R.C

Salon du livre amazigh de Ouacifs : La 5^e édition du 30 septembre au 3 octobre

La 5^e édition du Salon du livre amazigh de Ouacifs se tiendra du 30 septembre au 3 octobre au village Ait Rgane, dans la commune d'Aguni Gueghrane, à la wilaya de Tizi-Ouzou.

Les organisateurs du Salon, qui ambitionnent de valoriser la littérature en tamazight à travers des expositions, des ventes-dédicaces et des rencontres littéraires, annoncent la participation de 170 auteurs et 25 maisons d'édition. Trois institutions, le Haut commissariat à l'amazighité (HCA), le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques

(CNRPAH) et le Centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de Tamazight (CNPLT), prendront part, également, à cette édition.

Diverses activités, conférences sur différents thèmes, ateliers d'écriture et de lecture, projection cinématographique et animations interactives, sont au programme de cette rencontre culturelle et littéraire qui s'étalera sur quatre jours.

Le programme prévoit des conférences intitulées "Cheikh Aheddad et la révolte de 1871", "Déportés algériens en Nouvelle-Calédonie" ainsi que "Deux

éléments du patrimoine local, Tajmaat et Thala".

Il sera, aussi, procédé à la projection suivie d'un débat du film "Mmi-s n i yigellil" (Le fils du pauvre), adapté du roman éponyme de Mouloud Feraoun.

La 5^e édition du Salon est organisée par l'Association culturelle "Les amis du Salon du livre amazigh d'Ath Ouacifs" en collaboration avec l'association Culturelle "Tarwa Nat Rgan" (Les enfants d'Ait Regane).

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

Le Brent à plus de 107 dollars le baril

Les cours du pétrole montent hier, en réaction aux derniers développements géopolitiques au Moyen-Orient. Vers 09H30 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en novembre, prenait 3,30% à 107,76 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en novembre, gagnait 3,39% à 95,54 dollars.

MASCARA

La langue arabe à l'heure de la révolution numérique

La révolution numérique et la traduction au service de la langue arabe seront au centre d'un colloque national prévu mercredi à Mascara, ont indiqué, hier, les organisateurs. Organisée par la Faculté des lettres et des langues de l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara, en collaboration avec l'Académie algérienne de la langue arabe, cette rencontre abordera plusieurs axes, notamment les fondements théoriques et les croisements des connaissances au service de la traduction des langues étrangères vers l'arabe, ainsi que les défis techniques et linguistiques liés à la traduction vers la langue arabe, a indiqué à l'APS le doyen de la faculté, le professeur Habib Bouzouada. Des enseignants et chercheurs issus de plusieurs universités du pays, ainsi que des chercheurs de l'Académie algérienne de la langue arabe, prendront part à l'encadrement de cette rencontre

scientifique d'une journée, a précisé la même source.

Le programme prévoit également un atelier pratique consacré à deux thématiques, à savoir "Les projets arabes dans la traduction augmentée" et "La numérisation des encyclopédies linguistiques et des volumes". Ce colloque vise notamment à analyser la situation de la traduction augmentée vers l'arabe et à évaluer les performances, à renforcer la présence de la langue arabe dans l'espace numérique mondial et à encourager la traduction institutionnelle vers et depuis l'arabe. Il ambitionne également de renforcer l'articulation entre les études de traduction, l'intelligence artificielle et la traduction automatique au service de la langue arabe, ainsi que de soutenir la recherche scientifique dans ce domaine et de contribuer à la formation de traducteurs spécialisés dans la traduction automatique et la traduction assistée par l'intelligence artificielle, a expliqué la même source. La rencontre permettra, en outre, d'examiner les dimensions éthiques et professionnelles liées à l'utilisation des technologies numériques dans la

traduction vers la langue arabe, a-t-on indiqué.

RETRAITÉS

La CNR organise une journée d'information sur ses services numériques

La Caisse nationale des retraites (CNR) a organisé, hier, à travers ses différentes agences locales, une journée d'information consacrée à la présentation de ses services numériques, lancés dans le cadre de la modernisation de la gestion et de l'amélioration des services publics, ainsi qu'à l'explication des modalités d'accès à ces services et de leur utilisation. Parmi les services numériques récemment lancés par la Caisse figure le service d'assistant virtuel (ChatBot), qui vient s'ajouter à quatre espaces numériques et à plus de 19 services destinés aux utilisateurs de la Caisse, à ses assurés sociaux ainsi qu'aux bénéficiaires de pensions et d'allocations de retraite, directes ou de réversion.

Mardi 29 Septembre 2026

Météo

Alger	29	Tizi Ouzou	29
Tiaret	30	Béjaïa	28
Constantine	28	Oran	29

OBSERVATION DE L'ÉCLIPSE TOTALE 2027

25 jeunes issus de 13 wilayas se préparent à Laghouat

Les travaux du programme national juvénile dédié à la préparation et la formation en matière d'observation de l'éclipse totale attendue en 2027, a été organisé par l'association Souheil d'astronomie et des sciences de l'univers de la wilaya de Laghouat, ont indiqué, hier, les organisateurs. Entamée dimanche, cette manifestation, financée par le ministère de la Jeunesse, se déroule au centre des loisirs scientifiques "Chahid Mohamed Omrane", selon le représentant de l'association précitée, Adnane Saouli. Il a indiqué que le programme en question "s'inscrit au titre des activités de la 14ème rencontre nationale d'observation des occultations astronomiques, visant la qualification des jeunes et la consolidation de leurs connaissances et compétences dans le domaine de l'observation astronomique, en guise de préparation des grands phénomènes astronomiques, à la tête desquelles arrive l'éclipse totale attendue en 2027".

Ainsi, quelque 25 jeunes représentant les clubs et fédérations scientifiques de 13 wilayas du pays, en plus de ceux de la wilaya de Laghouat, participent à ce programme qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui. Ses activités comprennent des ateliers de formation, des séances pratiques ainsi que des opérations d'observation et d'analyse des résultats et des données, additionnellement aux communications scientifiques encadrées par des enseignants et chercheurs spécialisés en astronomie et sciences de l'univers.

L'organisation de cette manifestation scientifique, ambitionne, selon M. Saouli, d'ancrer l'esprit scientifique chez les jeunes et les inciter à s'intéresser à l'astronomie et sciences de l'univers, en combinant la formation théorique, la pratique sur le terrain et l'observation scientifique, en vue de préparer des jeunes capables de participer à des opérations d'observation des grands phénomènes astronomiques.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

4 décès et 213 blessés en 24 heures

Quatre personnes sont décédées et 213 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Jijel, avec 2 morts, suite au dérapage d'un véhicule suivi d'une chute d'un pont dans l'oued Djen Djen. Concernant le dispositif de surveillance

des plages, les éléments de la Protection civile ont effectué 61 interventions, ayant permis de sauver 19 personnes de la noyade et de prodiguer des soins de première urgence à 42 autres. S'agissant de la lutte contre les incendies de forêt et de récolte, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 23 incendies à travers plusieurs wilayas du pays, selon la même source.

INDE

Au moins 81 morts dans les inondations du nord du pays

Au moins 81 personnes ont trouvé la mort dans les inondations causées par les fortes pluies qui se sont abattues depuis vendredi sur l'Etat indien de l'Uttar Pradesh (nord), selon un nouveau bilan donné, hier, par l'agence de gestion des catastrophes. Un précédent bilan avait fait état de 62 morts. Les autorités locales ont enregistré 45,1 millimètres de pluie dimanche, contre 1,8 mm en temps normal et 74 des 75 districts de l'Etat de l'Uttar Pradesh ont connu des précipitations supérieures de plus de 60pc à la normale. En plus des victimes humaines, les inondations ont endommagé plus de 2.200 habitations et recouvert 81 hectares de terres agricoles. Les scientifiques ont multiplié, au cours de ces dernières années, les mises en garde contre l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes en Asie du Sud, qu'ils relient à la hausse des températures et au changement climatique.

pitations supérieures de plus de 60pc à la normale. En plus des victimes humaines, les inondations ont endommagé plus de 2.200 habitations et recouvert 81 hectares de terres agricoles. Les scientifiques ont multiplié, au cours de ces dernières années, les mises en garde contre l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes en Asie du Sud, qu'ils relient à la hausse des températures et au changement climatique.

LA NATION

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:09	12:46	16:215	18:52	20:20

UNIVERSITÉ "DJILLALI LIABES" DE SIDI BEL ABBÈS

La mise en œuvre du système "ISO 9001:2015" en discussion



La Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion de l'Université « Djilali Liabès » de Sidi Bel Abbès a accueilli, hier, les travaux d'un colloque national intitulé : « Le projet de mise en œuvre d'un système de management de la qualité conformément à la norme ISO 9001:2015, un moyen de soutenir et de renforcer la position de l'université algérienne », ont indiqué les organisateurs.

Cette rencontre scientifique, organisée à l'initiative du Laboratoire d'études financières et comptables, en coordination avec la faculté, intervient à l'occasion de l'obtention par l'Université de Sidi Bel Abbès, en juillet 2026, du certificat international de conformité à la norme de qualité ISO 9001:2015. Elle vise également à mettre en lumière cette expérience pionnière et à débattre des mécanismes permettant de renforcer la position de l'université algérienne aux niveaux

national et international. Le recteur de l'université, le professeur Bouziani Merahi, a souligné que l'obtention par l'Université « Djilali Liabès » de cette certification internationale constitue « une étape marquante et l'aboutissement d'un long parcours de travail collectif visant à instaurer une culture de la qualité et de la gouvernance dans la gestion administrative et académique ». De son côté, le doyen de la Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion, le Dr Hafid Fethi, a indiqué que l'organisation de ce colloque vise à « construire de véritables passerelles entre les laboratoires scientifiques et les acteurs économiques et sociaux ». Il a souligné que la mise en œuvre d'un système de management de la qualité dans les facultés des sciences économiques et de gestion n'est plus une option secondaire, mais « une nécessité urgente pour moderniser les programmes de formation et accompagner les transformations économiques que connaît le pays, à travers la formation de cadres et de compétences capables de diriger les institutions selon des standards de compétitivité élevés ». Pour sa part, le directeur du Laboratoire d'études financières et comptables et coordinateur général du colloque, le professeur Djamil Abdeljalil, a indiqué que cette rencontre scientifique « constitue un espace d'échange de points de vue et d'expériences entre différentes universités et les partenaires industriels ». Il a précisé que les travaux ont notamment porté sur les mécanismes d'adaptation des exigences de la norme ISO aux spécificités de la gestion universitaire, afin de garantir la pérennité de l'amélioration continue et de relever la qualité de la publication, de la recherche scientifique et des services proposés aux étudiants.

INSTITUT D'ÉTUDES GÉOLOGIQUES DES ÉTATS-UNIS

Un séisme de magnitude 5,4 frappe l'ouest du Canada

Un séisme de magnitude 5,4 sur l'échelle de Richter a frappé, hier, la ville de Port McNeill, dans la province de la Colombie-Britannique, dans l'ouest du Canada. Selon l'Institut d'études géologiques des États-Unis (USGS), le séisme s'est produit à une profondeur de 10 kilomètres, à 231 kilomètres au sud-ouest de Port McNeill. Ce séisme avait été précédé, environ deux heures auparavant,

par une secousse tellurique de magnitude 4,9 dans la même région. La côte ouest du Canada se situe dans une zone géologiquement connue sous le nom de « ceinture de feu du Pacifique », où les plaques de l'océan Pacifique et d'autres plaques tectoniques plus petites entrent en collision, ce qui entraîne une importante activité sismique et volcanique.